

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2815 - MERCREDI 18 JANVIER 2017

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Xi Jinping défend
une mondialisation
à «rééquilibrer»

Le président chinois Xi Jinping qui a prononcé, hier à Davos, en Suisse, le discours d'ouverture du Forum économique mondial a invité le monde à rééquilibrer la mondialisation.

« Nous devons rester attachés au développement du libre-

échange (...) et dire non au protectionnisme », a martelé le président chinois devant 3000 dirigeants économiques et politiques réunis à cette occasion. Il a par ailleurs mis en garde contre toute tentative de repli.

« Que cela vous plaise ou non,

l'économie mondiale est le grand océan auquel on ne peut échapper (...) Toute tentative de stopper les échanges de capitaux, technologies et produits (...) est impossible et à rebours de l'histoire », a-t-il martelé.

Page 5



ENTREPRENARIAT ET PETITS MÉTIERS

Plus de 500 jeunes achèvent
leur formation à Pointe-Noire

Le ministre Nicephore Fila Saint Eudes remettant les attestations aux apprenants

504 jeunes dont 211 femmes vulnérables ont reçu, le 17 janvier à Pointe-Noire, leurs attestations de fin de formation, après des sessions qui leur ont permis de se familiariser à certains métiers comme la mécanique générale, la soudure, la mécanique automobile, l'électricité, le bâtiment, la menuiserie, la couture, la pâtisserie, ainsi qu'en entrepreneuriat. Le ministre de l'Enseignement technique et de la for-

mation qualifiante, Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint Eudes qui a supervisé la cérémonie a indiqué l'intérêt de cette activité de formation des jeunes.

« Ce projet occupe une place de choix dans les priorités du gouvernement de la République en matière de formation qualifiante. C'est l'une des pistes de solution à l'épineuse question du chômage des jeunes », a-t-il précisé. Page 15

RELATIONS INTERNATIONALES

Le nouveau monde
que tente de façonner
la nouvelle Amérique

Inquiétude, incertitude, incompréhension : l'embarras qui traverse les chancelleries du monde est immense depuis l'élection, le 8 novembre 2016, du 45^e président des Etats-Unis d'Amérique. Il est peut-être à la mesure du penchant pour l'immobilisme accommodant dans lequel vivent les nations depuis le siècle dernier. Comme si les deux guerres mondiales étaient restées maîtresses du jeu. Homme d'affaires et multimilliardaire, Donald Trump a gravi, une à une, les marches de l'échelle qui, à la surprise quasi générale, l'a hissé à la tête de la première puissance mondiale presque sans l'aide de personne. A quelle administration s'attend-on ? Page 7



Donald Trump

AFFAIRE PAULIN MAKAYA

Le délibéré fixé au 21 février

Ouvert en décembre, le procès en appel de l'opposant Paulin Makaya, président du parti Unis pour le Congo (UP), condamné en première instance en juillet dernier à deux ans de prison ferme pour incitation aux troubles à l'ordre public, s'est poursuivi hier mardi.

Après le plaidoyer de ses avocats et ceux de la partie civile devant la chambre criminelle de la cour

d'appel, le parquet a requis la confirmation du jugement rendu en première instance au cours d'une audience moins ouverte au public, en attendant le délibéré fixé au 21 février prochain.

JUSTICE

Le cas Okombi Salissa sur la table
de l'Assemblée nationale

Page 2

ÉDITORIAL
Optimisme

Page 2

ÉDITORIAL

Optimisme

Il est bien vrai que chacun d'entre nous subit de plein fouet, dans sa vie quotidienne, les effets de la crise financière qui affecte notre pays depuis des mois. Mais il l'est tout autant que des troubles présents peuvent sortir, sortiront même certainement, de grands progrès dans le domaine économique et social. Aussi faut-il se garder de sombrer dans un pessimisme destructeur et, bien au contraire, se projeter dans un avenir positif qui n'a rien d'utopique ni d'illusoire.

Contrairement aux apparences le Congo a, en effet, tout pour accélérer dans le proche avenir sa marche vers l'émergence. Il dispose d'une jeunesse ambitieuse que les nouvelles technologies mettent en relation avec le monde entier, d'un vaste territoire dont les ressources naturelles sont aussi diverses qu'aisément exploitables, d'infrastructures de communication qui rendent accessibles ses régions les plus reculées, d'institutions modernes et bien adaptées aux mutations en cours, d'un dispositif de sécurité intérieure qui le met à l'abri des troubles intérieurs ou extérieurs. Et parmi les atouts majeurs qui nous permettent d'envisager le proche avenir avec optimisme figure en bonne place le rôle croissant que jouent ses dirigeants dans la recherche de solutions pacifiques aux crises qui déchirent, ou menacent de déchirer, nos plus proches voisins.

La preuve de ce qui précède nous est donnée de façon évidente par les visites que de nombreuses personnalités et entreprises venues des cinq continents effectuent chez nous ces temps-ci afin de mettre en place des projets ambitieux dans les domaines les plus divers : agriculture, commerce, finances, grands travaux, recherche minière, art et culture...

Des visites qui, bien évidemment, ne se feraient pas si le monde extérieur doutait de la capacité du Congo à résoudre ses problèmes présents et qui déboucheront, probablement à très court terme, sur le développement d'activités multiples dont chacun d'entre nous tirera profit un jour ou l'autre.

Rien n'est plus important, dans le moment présent où notre pays se dote d'une économie diversifiée qui le délivrera de la tutelle aussi pesante que dangereuse des hydrocarbures, que de garder l'optimisme qui nous a permis de surmonter les épreuves des dernières décennies.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

La levée de l'immunité parlementaire d'Okombi Salissa à l'ordre du jour de la 7^e session extraordinaire

La chambre basse du Parlement est appelée à se prononcer sur la question de la levée ou non de l'immunité parlementaire du député de Lékana, dans les Plateaux, André Okombi Salissa. C'est la principale affaire de la septième session extraordinaire ouverte le 17 janvier à Brazzaville.

Convoquée sur la demande du président de la République, Denis Sassou N'Gouesso, conformément à l'article 119 de la Constitution, la septième session extraordinaire de l'Assemblée nationale s'est ouverte sous la direction de Justin Koumba, président de cette institution.

Suivant la procédure officielle, cette affaire a été orientée à la Commission Affaires juridiques et administratives (CAJA), que dirige Placide Moudoudou.

Pendant deux jours, ladite commission examinera minutieusement le dossier d'inculpation, et donnera jeu-

di 19 janvier, son avis sur l'opportunité ou non de lever l'immunité parlementaire du député André Okombi Salissa, actuellement en détention.

Après quoi, la plénière procédera à l'examen du rapport de la CAJA, avant de se prononcer par un vote libre et à mains levées.

Cette étape décisive, pourrait ouvrir officiellement et légalement des poursuites judiciaires contre le député André Okombi Salissa, arrêté le 10 janvier dernier, au motif d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de détention illégale d'armes et munitions de guerre. « *Tenant compte de son statut de député à l'Assemblée nationale, la demande formulée par le magistrat instructeur ne pouvait être accomplie par son parquet, sans que son immunité parlementaire ne soit levée. Les dispositions des articles 130 de la Constitution, et 67 du règlement intérieur de notre institution, donne aux députés l'opportunité*

d'examiner cette demande et de décider en toute responsabilité, la levée ou non de l'immunité parlementaire du député ainsi mis en cause », a précisé Justin Koumba dans son mot d'ouverture.

Et d'ajouter que « *Le député n'en demeure pas moins un citoyen qui peut être appelé à commettre un certain nombre de délits. Dans ce cas, une procédure est mise en œuvre pour pouvoir permettre au pouvoir judiciaire d'exercer son droit.*

Rappelons que André Okombi Salissa a été membre du gouvernement pendant près de quinze ans. Candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, le président de la CADD vivait depuis huit mois dans la clandestinité. Il a été accusé par le procureur de la République de « détention illégale d'armes de guerre » et « d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ».

Firmin Oyé

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Joseph Dzongodi

Les membres du Parti congolais du travail (PCT), conduits par le secrétaire général Pierre Ngolo, ont rendu le 16 janvier à Brazzaville, un dernier hommage à Joseph Dzongodi, membre du Parti congolais du travail (PCT), conseiller fédéral de ce parti en France, décédé le 15 décembre 2016 à Paris à l'âge de 64 ans.

Dans l'oraison funèbre lue à cette occasion par la présidente du comité PCT de l'arrondissement 9 Djiri, Antoinette Olou, il ressort que Joseph Dzongodi est né le 30 avril 1952 à Moungouma - Bailly, district d'Epéna, département de la Likouala, il fait ses études primaires à l'école catholique de ce district de 1960 à 1968, où il obtient son Certificat d'études primaires élémentaires et son concours d'entrée en 6ème.

En 1969, il adhère à l'Union générale des élèves et étudiants du Congo (UGEEC) et intègre le secrétariat

de cette structure dans laquelle il est chargé des questions culturelles et sportives. Attiré par le métier des armes, Joseph Dzongodi est enrôlé dans les Forces armées congolaises en 1975 et affecté, après sa formation, au bataillon d'infanterie aéroporté de la zone militaire de défense numéro 1 à Pointe-Noire.

Déjà activiste de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) et postulant au PCT, le jeune officier pérennise son militantisme politique au sein de l'armée ; suscitant ainsi l'admiration de sa hiérarchie. C'est sur cette base qu'en 1983, par le biais de la direction politique à l'armée (DPGA), il bénéficie d'une bourse de formation en informatique en France, sanctionnée par l'obtention d'un brevet d'ingénieur en programmation informatique.

« *Les mots que je vais dire ne pourront pas retracer l'exactitude de l'action politique du camarade Dzongodi. Il a été un fervent militant, disponible qui a toujours été*

avec nous à tous les « combats » surtout lors du renouvellement du premier bureau de France. Même quand nous avons été délaissés par la direction politique, il était toujours là », a déclaré l'ancien secrétaire du PCT France, Bosseko Dalla.

Il a participé à tous les grands événements organisés par la fédération PCT France, notamment l'organisation en 2009 du forum international pour la consolidation de la paix au Congo, la contribution en 2011 de la fédération de France au sixième congrès extraordinaire du PCT, l'organisation en mars 2012 de la collecte de l'aide humanitaire par les associations congolaises de France pour les sinistrés de Mpila, la mise en place, le 21 juin 2014, de la fédération du parti congolais du travail en France. Il a aussi participé activement en 2015 au débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Ce dernier reposera pour l'éternité au cimetière Bouka à Brazzaville.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ETATS-UNIS

Stéphanie Sullivan apprécie la collaboration de Brazzaville durant son mandat diplomatique

Arrivée en fin de mission, l'ambassadeur des Etats-Unis, Stéphanie Sullivan, a fait ses adieux le 17 janvier au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. Une occasion qui lui a permis d'apprécier, une nouvelle fois, l'excellence des relations qui existent entre les deux pays avec l'espoir de les voir se consolider davantage après son départ.

« Ma mission était d'associer le gouvernement et le peuple congolais à la charge qui était la mienne dans ce pays (...), les Congolais ont une meilleure compréhension du partenariat que nous entretenons avec ce pays », a déclaré la diplomate à sa sortie d'audience. « Nous allons continuer à appuyer le développement démocratique, économique et sécuritaire au Congo », a souligné Stéphanie



Jean-Claude Gakosso s'entretenant avec Stéphanie Sullivan

Sullivan, qui a dit récemment que Brazzaville « restera de façon indélébile dans mon cœur et dans mon esprit »

Notons que la coopération entre

les Etats-Unis et le Congo touche plusieurs domaines : formation, éducation, social, militaire, pour ne citer que ces exemples. Sur le plan de la formation par exemple,

Washington espère que les jeunes congolais qui sont formés aux Etats-Unis aideront à coup sûr leur pays à diversifier son économie et créer des possibilités d'em-

ploiés en dehors du secteur public. Il s'agit, à titre indicatif, des boursiers du programme phare du président sortant Barack Obama, l'Initiative pour les jeunes leaders africains (YALI).

Abordé sur ce qui est écrit sur les réseaux sociaux à son sujet, l'ambassadeur a dénoncé ce qu'elle a qualifié d'« intox » et appelé au sens des responsabilités des auteurs de ces écrits. « Ce n'est pas normal d'envoyer à beaucoup de personnes l'information qui est fausse », a insisté Stéphanie Sullivan qui a demandé à tous ceux qui consultent ces réseaux de vérifier la véracité ou non des nouvelles qui y sont rapportées.

Avant de quitter Brazzaville le 20 janvier, la diplomate américaine qui a passé trois ans à la tête de la représentation diplomatique de son pays dans la capitale congolaise, sera reçue jeudi par le Premier ministre Clément Mouamba.

Nestor N'Gampoula

PROTECTION DES ÉLÉPHANTS

Fermeture des premières industries d'ivoire dès mars 2017 en Chine

Premier marché mondial pour le commerce d'ivoire, la Chine avait annoncé fin décembre dernier l'interdiction sur son territoire du commerce et de la transformation d'ivoire. La mesure qui prend effet d'ici fin 2017 va entraîner la fermeture de 34 entreprises de transformation et de 143 centres de commerce chinois.

La Chine entend lutter contre les trafics illicites d'ivoire; certains centres de commerce et entreprises de transformation devront cesser leurs activités dès le 31 mars 2017. « Afin de mieux protéger les éléphants et mieux combattre les trafics, (la Chine) va arrêter peu à peu la vente et la transformation à des fins commerciales d'ivoire et d'objets en ivoire », avait

les ventes aux enchères des produits en ivoire dûment identifiés et provenant de « sources légitimes » grâce à un processus placé sous « étroite supervision ». Les propriétaires actuels de ces produits seront autorisés à jouir de leur patrimoine. C'est une annonce historique, s'est réjouie l'ONG WWF, car surnommé « or blanc » en Chine, l'ivoire est considéré comme le symbole d'un statut social élevé. Un kilo d'ivoire peut se vendre jusqu'à 1.100 dollars, d'après l'organisation Save the elephants.

Le WWF souhaite que la mesure prise par le gouvernement chinois soit appliquée sur toute l'étendue de la Chine. « (...) Hong Kong peut devenir le marché favori des trafiquants pour blanchir l'ivoire il-



Des ivoires exposés dans un musée (DR)

légal sous couverture du commerce légal de l'ivoire », a alerté une responsable de WWF, Cheryl Lo.

Notons que chaque année, entre 800 et 900 affaires de contrebande d'ivoire sont mises au jour en Chine, selon les statistiques de la douane note la même source. La moitié des entreprises engagées dans le commerce légal de l'ivoire seraient également impliquées dans des transactions illégales.

Le pays continuera néanmoins d'autoriser

Fiacre Kombo

CRISE ÉCONOMIQUE

« Lucas Abaga Nchama rassure les épargnants de la zone Cémac »



Le ministre congolais de l'Economie encadré (à gauche) par le président de la commission de la Cémac et (à droite) par le représentant de la Cobac (Adiac)

Le représentant de la commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Lucas Abaga Nchama, a rassuré qu'en dépit de la crise économique qui secoue notamment les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) dépendant de leurs matières premières, la population de la sous-région ayant des comptes en banque n'ont pas à s'inquiéter.

« La Cobac a bénéficié des moyens importants en ressources humaines et financières pour mener à bien ses missions. Ce qui fait qu'aujourd'hui, malgré la crise, notre système connaît une situation assez confortable. Certes, ici et là, on décele quelques banques en difficultés », a indiqué Lucas Abaga Nchama, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue du premier comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cémac, tenu du 16 au 17 janvier à Brazzaville. Pour ce qui est des opérations relatives aux emprunts obligataires lancés au niveau de la sous-région, le représentant de la Cobac a relevé que l'institution veille au respect de la réglementation en vigueur et oblige les banques à s'y conformer. « Si un accident devait arriver, sachez que nous avons mis en place un fonds de garanti. Cela peut rassurer tous les petits éparg-

nants qui aujourd'hui ont plus de cent milliards de FCFA. »

Par ailleurs, examinant la matrice des actions du Pref-cémac qui constituera un cadre de référence à l'élaboration des programmes-pays que chaque Etat devra négocier avec les institutions de Bretton-woods, le comité a retenu cinq piliers : les politiques budgétaires, monétaires et le système financier puis, les réformes structurelles et la coopération internationale. « Le comité de pilotage a procédé à un groupement de certaines rubriques de la matrice d'actions. Les objectifs et mesures inhérents à chaque pilier ont été répertoriés suivant leur degré de priorité et leur terme d'application », indique le communiqué final dudit comité de pilotage.

S'agissant du projet relatif aux modalités de mise en œuvre du Pref-cémac, le comité l'a approuvé et décidé de le soumettre à la signature du président dédié. Le budget dudit programme a été aussi adopté.

Rappelons que le programme des réformes de la cémac est une initiative de la conférence des chefs d'Etat de la zone Cémac tenue en juillet 2016 à Malabo, en Guinée Equatoriale. Il a été mis en place afin d'apporter une réponse au choc que subissent les pays de la sous-région suite à l'effondrement des prix des matières premières.

Lopelle Mboussa Gassia

Hommage au vénérable Justin MIKOLO KINZOUNZI

Le vénérable Justin MIKOLO KINZOUNZI est décédé le mardi 3 janvier 2017 à Paris en France. Le 7 janvier, la dépouille mortelle est arrivée à Brazzaville. Parents, amis et connaissances se sont mobilisés pour la circonstance. Après une nuit passée à son domicile à Makélékélé, le corps a été conduit au siège communal du Parti Congolais du Travail (PCT), le dimanche 8 janvier. Sa famille politique a organisé une veillée mortuaire digne de son rang et lui a rendu un hommage déférent. Le 9 janvier, un hommage républicain a été rendu au Patriarche Justin MIKOLO KINZOUNZI en présence du Président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO.

Après le palais des congrès, le corps du vénérable Justin MIKOLO KINZOUNZI a quitté Brazzaville pour son Mouyondzi natal dans le département de la Bouenza. Il y a été inhumé le mardi 10 janvier 2017 au cimetière familial de Moubombo. La délégation nationale était conduite par Clément MOUAMBA, premier ministre chef du Gouvernement. La famille politique du défunt a été également présente aux obsèques avec une délégation du PCT conduite par son secrétaire général Pierre Ngolo, signe d'amitié et de camaraderie indéfectible que le patriarche Justin MIKOLO KINZOUNZI avait vis-à-vis de ses camarades du Parti.

Finalement, le vénérable Justin MIKOLO KINZOUNZI a été mis en terre aux côtés des siens dans le respect des rites ancestraux. A l'exception du Premier ministre représentant le Chef de l'Etat, les funérailles se sont déroulées dans la stricte intimité familiale.

En rappel, Justin MIKOLO KINZOUNZI était un cadre émérite qui a eu une carrière élogieuse non seulement dans l'administration publique mais aussi au



d'études primaires élémentaires. De 1953 à 1959, il fréquente le Collège Moderne devenu collège Raimond Payet puis Mbounda à Dolisie. Justin MIKOLO KINZOUNZI sort de là avec un Brevet élémentaire et un certificat de fin d'études normales. Dès la fin de cette formation, Justin MIKOLO KINZOUNZI est déjà mûr pour être responsabilisé. Ainsi, de septembre 1959 à octobre 1960, il est nommé directeur de l'école primaire de Soungou à 35 km de Dolisie. A l'université Justin MIKOLO KINZOUNZI est passé par l'Ecole normale supérieure à Brazzaville de 1960 à 1963. Cumulant sa vie estudiantine avec une carrière administrative, il est directeur du CEG de Mouyondzi 1965 à 1969. Et entre 1969 et

Mikolo Kinzounza compte parmi les militants de la première heure qui ont servi avec courage et abnégation le PCT. C'est donc grâce à sa grande fidélité au parti que l'homme doit son ascension en politique, a expliqué Fulgence Milandou dans l'oraison funèbre. En 1969 alors âgé de 37 ans, le camarade Justin MIKOLO KINZOUNZI est député de l'arrondissement 1 Makélékélé à l'Assemblée nationale populaire. Il siège dans cette assemblée en qualité de deuxième vice-président jusqu'en 1977 et comme tel membre du conseil d'Etat. Il a ensuite vécu l'expérience diplomatique en terre cubaine de 1981 à 1982. Justin MIKOLO KINZOUNZI était conseiller chargé d'affaires près l'ambassade du Congo à Cuba. De retour au pays, en 1990, il devient membre du bureau politique du PCT. Préfet du département de la Bouenza de 1998 à 2002, il fut aussi membre du comité de suivi de la convention nationale pour la paix et la reconstruction du Congo. Président du groupe parlementaire du PCT au Sénat. Son dévouement à servir la République lui a valu des distinctions honorifiques suivantes : officier du dévouement congolais, la médaille du Lion de la République du Sénégal en 1975, Chevalier du mérite congolais 1998, médaille de la paix en 2005, ambassadeur pour la paix universelle en 2008.

Sa famille biologique reste reconnaissante de cet accompagnement qui commence par le Président de la République Denis SASSOU N'GUESSO, le Gouvernement jusqu'à sa famille politique.



sein du PCT. Né le 11 juin 1938 à Mouyondzi, Justin MIKOLO KINZOUNZI y a débuté ses études à l'Ecole Primaire d'Application de 1947 à 1953. Une formation sanctionnée par un Certificat

1973, il est directeur émérite des Exams et Concours nationaux à Brazzaville avant d'accéder au poste de secrétaire de l'Ecole Supérieure du Parti de 1978 à 1980.

Sur son engagement politique, Justin

FORUM DE DAVOS

Xi Jinping appelle à « rééquilibrer » la mondialisation

Dans son discours d'ouverture du 17 janvier au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, le président chinois, Xi Jinping, a appelé à « rééquilibrer » la mondialisation et la rendre « plus forte, plus inclusive, plus durable ». La Chine veut s'imposer en défenseur du libre-échange face à un Donald Trump isolationniste.

« Cela ne sert à rien de blâmer la mondialisation pour les problèmes de la planète, a affirmé le président Chinois, citant le chômage, les migrations et la crise financière de 2008. »

La Chine entend profiter de l'élection de Donald Trump, qui s'installera le 20 janvier à la Maison Blanche, pour renforcer sa stature de puissance mondiale et redessiner à sa manière la carte du commerce planétaire.

Le président américain élu a promis d'abandonner l'accord de libre-échange transpacifique (TPP) signé en 2015, d'ériger des barrières douanières avec le Mexique et la Chine, et il attaque l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Face à l'échec du TPP, Pékin promet de nouveaux accords régionaux de libre-échange (FTAAP pour le bassin Asie-Pacifique et RCEP en Asie orientale). Le pays initie aussi de

nouvelles « routes de la soie » ceinturant le continent eurasiatique à coups d'investissements dans des infrastructures. Mais ces nouvelles voies commerciales assurent surtout des débouchés à la colossale production excédentaire des industries lourdes chinoises, acier et ciment notamment.

« A double tranchant »

La mondialisation économique « est à double tranchant » et « crée de nouveaux problèmes », elle « doit être plus inclusive et plus durable » et il faut la « rééquilibrer », a cependant reconnu Xi Jinping.

Il a fustigé des institutions multilatérales « inadéquates » et insuffisamment « représentatives », une critique récurrente de la part de Pékin qui juge ne pas occuper dans les institutions de Washington (FMI, Banque mondiale) et sur la scène mondiale un rôle diplomatique équivalant à son économie.

La Chine, première puissance marchande planétaire, fait un improbable héraut du libre-échange. Elle est volontiers accusée par l'Union européenne et les Etats-Unis (ses deux principaux partenaires commerciaux) de dumping, de me-

sures protectionnistes pénalisant les produits importés et de restrictions à l'accès des firmes étrangères.

« Il faut voir cette nouvelle politique pour ce qu'elle est: une promotion du mercantilisme chinois », tranche Christopher Balding, professeur à l'université de Pékin.

Pragmatique, la Chine veut enfin relancer ses exportations après un plongeon de 7,7% en 2016. La part du commerce dans son PIB est tombée de 66% en 2006 à 40,7% en 2015, selon la Banque mondiale, mais reste un moteur de croissance crucial pour le pays.

Yvette Reine Nzaba et l'AFP

DISTRICT DE ZANAGA

Des intrants de pêche pour les jeunes de l'Ogooué

Dans l'optique de permettre aux jeunes du village de l'Ogooué de s'approprier l'activité de pêche afin de bannir les vieilles traditions de chasse sauvage, l'ancien ministre des Sports et du Redéploiement de la jeunesse, Marcel Mbani, leur a offert, en sa qualité du fils de terroir, des intrants. En effet, le don concerne la coopérative des pêcheurs de l'Ogooué, village situé à 12 km de Zanaga poste. « L'Ogooué est une rivière très riche, nous pouvons développer beaucoup d'activités de pêche afin de nourrir Zanaga, mais il faut que vous ayez un compte bancaire au nom de la coopérative », a souhaité Marcel Mbani.

P.W.D.

Près de 2000 kits scolaires pour les élèves



Evelyne Mbani remetant les kits aux élèves ; crédit photo DR

Le don a été offert récemment par la présidente de l'Association femmes solidaires (AFESO), Evelyne Mbani, en partenariat avec la Fondation perspectives d'avenir (FPA), à l'occasion de l'inauguration du Centre de lecture, de formation et d'animation culturelle (CLFAC) Composées, entre autres, de sacs et de cahiers, ces fournitures scolaires ont été destinées aux élèves du secondaire de Zanaga. La cérémonie de remise de ces dons, qui a coïncidé avec l'inauguration du CLFAC, s'est déroulée à Zanaga poste, en présence des représentants des autorités locales ainsi que du président du comité des sages. Elle a été marquée par l'accueil des dix premiers apprenants en informatique parmi lesquels Ngouomo Malibila, une élève autochtone en classe de 5e à l'école Edouard Mikemi de Zanaga.

Fruit également du partenariat naissant avec la FPA, ce centre dispose d'une connexion Internet permettant désormais aux élèves et autres usagers, passionnés des Technologies de l'information et de la communication, d'être en phase avec le reste du monde en temps réel. Selon la présidente de l'AFESO, Evelyne Mbani, le partenariat avec la FPA, qui vient de poser ses premiers jalons, se poursuivra dans d'autres domaines d'activité. Le but étant d'accompagner cette ONG présidée par Denis Christel Sassou N'Guesso dans l'accomplissement de ses missions salvatrices en tant qu'incubateur du développement socioculturel et économique du Congo.

P.W.D.

GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE

Une session de formation pour les cadres du CHU

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé le 17 janvier, au lancement des sessions de renforcement des capacités de 35 cadres du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, en vue de l'amélioration de la gouvernance hospitalière.

Les participants suivront, en effet, jusqu'au 20 janvier prochain, le développement des modules sur la gestion des ressources humaines, financières et logistiques ; l'élaboration du projet d'établissement ; le management et la qualité de soins. Animée par des experts de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes en France, la formation des cadres en gestion hospitalière est un moment

description très précise de toutes les activités et de toutes les compétences dont doit disposer un professionnel de santé.

Organisatrice de l'activité, la directrice générale du CHU de Brazzaville, Gisèle Marie Gabrielle Ambiero, a rappelé que ces sessions de formation s'inscrivaient dans le cadre des contrats de désendettement et de développement (C2D). Il s'agit notamment d'une convention d'appui au CHU de Brazzaville signée entre le gouvernement congolais et l'Agence française de développement (AFD). En effet, le « Projet de rénovation des infrastructures d'eau et d'assainissement du CHU et amélioration de la gouvernance hospitalière » s'articule autour de trois composantes. La première est relative à

CHU et Expertise France. Ainsi, plusieurs missions exploratoires et préparatoires ont été réalisées par les experts de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris pour le compte d'Expert France, en vue de l'évaluation des besoins réels en formation dans le domaine de la gestion hospitalière », a rappelé Gisèle Marie Gabrielle Ambiero.

Lançant les travaux, la ministre de la Santé et de la population a exhorté les participants à faire en sorte que le projet mis en œuvre soit un franc succès, dans l'intérêt du système sanitaire national. Jacqueline Lydia Mikolo a indiqué que la formation était fondamentale dans toute société en ce qu'elle permet à tout individu



Photo de famille ; crédit photo Adiac

important pour les professionnels du CHU. Selon l'un des formateurs, Yann Dubois, l'objectif est d'améliorer la prestation, la qualité des soins dans les services.

« Quand on parle du management, ce n'est pas une procédure administrative, c'est la capacité pour chaque professionnel de santé de donner le meilleur service aux patients ; de faire le meilleur soin possible. Pour cela, nous travaillons avec tous les cadres du CHU de Brazzaville en mettant en place un certain nombre d'outils parmi lesquels la fiche métier », a-t-il expliqué. Il définit la fiche métier comme la

la rénovation des réseaux d'eau à usage domestique et du réseau d'eau anti-incendie ; la deuxième concerne la réhabilitation des réseaux des eaux usées et pluviales. Quant à la dernière, elle porte sur la formation des cadres en gestion hospitalière.

Il est également prévu dans le cadre de cette convention de financement, la formation de 30 gestionnaires d'hôpitaux et un appui particulier au Centre Inter-Etat de santé publique en Afrique centrale (CIESPAC). « Conformément aux termes de la convention, un prestataire sera recruté pour le compte du

d'agir avec efficacité et efficience. « Notre système sanitaire a particulièrement besoin d'agents formés pour atteindre ses objectifs dans ce domaine où les attentes sont nombreuses. Les séances de formation qui commencent aujourd'hui concernent le CHU de Brazzaville mais à terme, elles s'étendront aux cadres des autres structures sanitaires. Au-delà de la formation continue des cadres en exercice, il sied de préciser que cette offre de formation profitera également aux étudiants inscrits en master en santé publique », a conclu la ministre.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

RÉLATIONS INTERNATIONALES

Le nouveau monde que tente de façonner la nouvelle Amérique

Inquiétude, incertitude, incompréhension : l'embarras qui traverse les chancelleries du monde est immense depuis l'élection, le 8 novembre 2016, du 45^e président des Etats-Unis d'Amérique. Il est peut-être à la mesure du penchant pour l'immobilisme accommodant dans lequel vivent les nations depuis le siècle dernier. Comme si les deux guerres mondiales étaient restées maîtresses du jeu.

Homme d'affaires et multimilliardaire, Donald Trump a gravi, une à une, les marches de l'échelle qui, à la surprise quasi générale, l'a hissé à la tête de la première puissance mondiale presque sans l'aide de personne. Longtemps hésitant, opposé à la limite, mais visiblement privé des moyens de coercition, le parti républicain qu'il représentait à ce scrutin mémorable avait fini par rallier une candidature portée par une sorte de marée incompressible. Est-ce pour cela que le nouveau président des Etats-Unis, qui prendra possession du bureau ovale de la Maison Blanche, le 20 janvier, ne semble tenir compte de l'avis de personne ; ne se laisse impressionner par aucune des traditions diplomatiques dont son pays et ses alliés, en Europe, avaient, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, érigé en modus vivendi ? Donald Trump se sentirait-il investi de la mission divine de démonter les survivances des relations internationales qui se plaisent d'un monde partagé entre des essentiellement bons et des entièrement mauvais, des totalement riches et puissants et des éternellement faibles et pauvres ? Y parviendra-t-il si tel est le cas ?

Adeptes de la controverse, présents sur twitter comme nul autre à ce niveau des responsabilités, Donald Trump tente de tout arbitrer à bonne distance. Sa façon de communiquer laisse des experts sans voix, car les présidents des Etats-Unis avaient habitué le monde à les voir trancher dans la solennité du pouvoir exécutif. Pour ne parler que de ses deux derniers prédécesseurs, Georges Bush Junior et Barack Obama, les grandes décisions les mobilisaient toujours devant un parterre de collaborateurs et de journalistes, sinon de préférence derrière un lutrin flanqué du sceau du « Président des Etats-Unis » en des lieux symboliques. Bien plus, ils avaient exercé une fois investis dans leurs fonctions.

Lorsque tourmenté par les attentats du 11 septembre 2001, Georges W. Bush déclenchait la guerre contre l'Irak de Saddam Hussein, il choisit le cadre approprié de la Maison Blanche pour s'adresser au monde. Il ne dérogea pas à la règle le jour où, après des années passées à traquer son ennemi juré, il annonça la capture de l'ex-dirigeant irakien. Barack Obama s'entoura lui aussi des mêmes précautions pour infor-

mer officiellement l'opinion américaine et internationale de la mort d'Oussama Ben Laden, après dix ans de cavale. Est-on, peut-être, en train d'assister à l'avènement d'une communication façonnée par la tendance à prendre l'interlocuteur de court via les réseaux sociaux.

Pour les quatre prochaines années, les porte-paroles de la Maison Blanche vont avoir, soit beaucoup

Trump regardera-t-il l'Afrique avec intérêt ?

de travail, soit pas du tout. Dans les deux cas, ils devront être scotchés au compte twitter du président pour en apprendre davantage des grands dossiers sur lesquels ils seront appelés à se pencher. Avant sa prise de fonction, Donald Trump avait à peu près donné le ton sur les principales affaires intérieures et extérieures qui l'occuperont durant son mandat. Sur chacune d'elles, en dépit du fait que sa vision ne fait pas toujours l'unanimité, sa conviction est tenace, il s'engagera à fond.

Au-dedans, il en ira par exemple des entreprises ayant délocalisé : elles doivent revenir aux Etats-Unis

si elles ne veulent pas crouler sous le poids de taxes asphyxiantes. L'autre affaire à laquelle l'administration Trump procédera très vite au démantèlement est l'Obamacare, l'assurance maladie promue par Obama. Au dehors, les relations avec l'OTAN et l'Europe seront revisitées. On l'a vu célébrer le Brexit et prédire d'autres départs de la Maison UE. Avec Cuba, la lune de miel née du temps d'Obama pourrait s'étioler. Les échanges commerciaux avec la Chine pourraient constituer la pierre d'achoppement entre Beijing et Washington. A-t-il une préférence pour la Russie ? Dans son pays même, ailleurs et à Moscou, chacun attend de voir ce qu'il en sera.

Quant à la région troublée du Moyen-Orient, tombeuse de toutes les espérances, et de toutes les audaces, l'alerte est donnée à la nouvelle administration américaine de savoir raison garder avant toute intrusion dans le dossier israélo-palestinien. Les 70 pays réunis, le 13 janvier dernier, à Paris, autour de ce conflit vieux de plus de près de 70 ans, ont averti Donald Trump de s'abstenir de créer le précédent en installant l'ambassade américaine à Jérusalem. Ils lui ont aussi notifié combien l'accord sur le nucléaire iranien est faiseuse de tranquillité pour tous, et combien celui de Paris sur le changement climatique mérite



Donald Trump (DR)

d'être soutenu. Trump regardera-t-il l'Afrique avec intérêt ? On attend de voir. Sur les cinq continents, toutes les nations partagent à peu-près les mêmes défis des conflits armés, du terrorisme, de la crise économique, de la famine et de la maladie, avec leur corollaire les migrations. Il est possible que la nouvelle administration américaine renouvelle ses missions diplomatiques sur le continent noir, avec l'intention de mieux intégrer l'Afrique au processus du développement mondial. On peut être tenté de dire que si Donald Trump ne préserve pas un tant soit peu les fondements sur lesquels l'architecture diplomatique universelle est sculptée, les changements qu'il voudrait y apporter, salutaires qu'ils soient, pourraient lui opposer la loi des ou de la réalité. Irrépressiblement !

Gankama N'Siah

AFRIQUE CENTRALE

La Banque de développement de Chine fait un prêt de 26 milliards FCFA à la BDEAC

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) et la Banque de développement de Chine (CDB) ont signé récemment à Beijing une convention de prêt sous la forme d'une ligne de crédit de 40 millions d'euros, soit près de 26 milliards de FCFA.

Ce prêt est destiné au financement des Petites et moyennes entreprises (PME) des six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). La convention relative à ce financement a été signée par le président de la BDEAC, Abbas Mahamat Tollu et le vice-président de la Banque de développement de Chine, Zhou Qingyu. Pour la BDEAC, ce prêt de la Banque de développement de Chine constitue une bouffée d'oxygène dans la mesure où les PME bénéficiaires du financement pourront créer des emplois au profit des populations de la communauté.

Cet appui financier de la Banque de développement de Chine obéit à la stratégie de financement des PME mise en place par la BDEAC.

Basée à Brazzaville, la BDEAC est une institution de financement du développement de la Cémac qui compte six Etats membres à savoir la République du Congo, la République Centrafricaine (RCA), la Guinée Equatoriale, le Cameroun, le Gabon et le Tchad. Les économies de ces six pays subissent les effets négatifs de la crise économique et financière due à la chute du prix des matières premières sur le marché mondial, notamment du pétrole.

Le pétrole est la première richesse de la majorité des pays de la Cémac. Depuis la baisse drastique des cours du baril, les pays de la Cémac sont confrontés à une détérioration des équilibres macroéconomiques, à un déficit budgétaire et une montée en puissance de l'endettement.

Christian Brice Elion

CONFERENCE-DEBAT SUR LE THEME

LES ENJEUX DE LA CRISE FINANCIERE ET ECONOMIQUE DANS LA ZONE CEMAC UN REGARD CHRETIEN "

DATE : Samedi 21 janvier à 10H00

LIEU : Centre Catholique Universitaire de Brazzaville
Carrefour de la patte d'oie, Derrière la Station X-Oil

ANIMATEURS :

•Père Claver Boundja, Dominicain, professeur de philosophie du Développement et membre du Réseau Transversal « Politique et Gouvernance » du CAMES

•Monsieur Jean-Marie Tchikaya, Expert-comptable agréé CEMAC, Chevalier du Mérite Congolais.

Entrée Gratuite

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs

LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Des espaces de restauration « La Croissanterie » désormais disponible dans les stations Total au Congo



Total Congo S.A se rapproche davantage de ses clients, en inaugurant le 21 décembre dernier à Brazzaville un restaurant rapide « La Croissanterie » dans la station-service Nkombo 1.

C'est un nouveau concept d'espace de restauration « la Croissanterie » et Lunch Grill » rendu possible grâce à un partenariat avec le groupe français de restauration rapide « Croissanterie ». Avec l'ouverture de la Croissanterie de la station-service

selon les meilleurs standards. Total Congo y est parvenu grâce à un appui de son partenaire Soalco, pour garantir le maintien de la chaîne du froid depuis l'importation des produits surgelés à Pointe-Noire jusqu'à leur livraison et stockage dans les stations Total. « L'objectif est de garantir la sécurité alimentaire et la qualité des produits pour nos clients », a martelé la directrice générale de Total Congo lors d'une conférence de presse le

21 décembre 2016, en présence de Jean-Christian Bergeron, directeur Opérationnel de Total pour l'Afrique Centrale et de l'Est, de Pape Birame Ndiaye, responsable réseau et de quelques collaborateurs.

Il s'agit des produits de qualité sélectionnés avec soin et des recettes savoureuses, note Anne-Françoise Degryck. « Soucieuse de la qualité des produits proposés, La Croissanterie a choisi d'exporter des ingrédients

phares en respectant le même cahier des charges que pour ses restaurants français », a-t-elle rassuré. Pour les produits frais, l'enseigne a préféré faire valoir les productions locales sélectionnées avec soin.

Le côté hygiène n'a pas été négligé. Avant l'ouverture de la restauration rapide, Total Congo a investi fortement dans la formation de ses équipes. Trois collaborateurs de Total Congo sont allés se former au siège de La Croissanterie en France et dans ses



Nkombo 1 (arrondissement 9 Djiri), Total Congo offre désormais huit espaces de restauration rapide.

En effet, les clients de Total Congo vont trouver une large gamme de viennoiseries, de desserts, de sandwiches, de snacks chauds et burgers et grillades dans les stations-services TOTAL de Brazzaville (Aéroport, Mafouta OMS, Bayardelle, Kintélé Fleuve, y compris celui de Nkombo 1); à Pointe-Noire (Lycées et Mayombe); et à Dolisie RN 1.

« C'est la première franchise de restauration au Congo », s'est félicitée la directrice générale de Total Congo S.A, Anne-Françoise Degryck, indiquant que pour réussir ce projet ambitieux et innovant, Total Congo a dû mettre en place une chaîne d'approvisionnement complète en produits surgelés



restaurants parisiens, afin de bénéficier auprès des responsables du réseau « La Croissanterie » des formations sur l'hygiène et la santé, l'approvisionnement, le stockage, les techniques de vente, l'accueil, l'audit, la fabrication et la composition des produits commercialisés...

Notons que Total Congo S.A dispose de 47 stations-services, dont 11 construites sur l'ensemble du territoire congolais en deux ans. Celles-ci ont été construites selon les meilleurs standards en matière de construction et pour le respect de l'environnement.

Cette nouvelle offre de restauration « La Croissanterie » connaît un vif succès auprès des clients, puisque les équipes sont présentes 7 jour sur 7 et 24 heures sur 24 heures.

TOURISME

Les hôteliers du département de la Cuvette dans le viseur de l'Etat

La mise en garde aux hôteliers a été lancée par la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, lors de son séjour de travail dans le département de la Cuvette, du 09 au 13 janvier 2017. Le but de cette mission a été non seulement de décliner la politique de son département ministériel ; de partager sa vision avec tous les acteurs concernés, mais aussi de réglementer le secteur du tourisme et des loisirs.

À Owando, Oyo et Boundji, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a été directe avec ses interlocuteurs. « *Le tourisme et les loisirs ne peuvent se développer et être performants qu'avec l'appui et l'accompagnement de nombreux autres secteurs. C'est le caractère transversal de ces secteurs qui m'emmène, ce jour, à échanger avec vous afin que vous puissiez connaître votre place et votre contribution dans cette œuvre d'édification d'une véritable industrie touristique et des loisirs dans notre pays.* »

À ces interlocuteurs, la ministre a précisé que les difficultés que le pays connaît aujourd'hui sont conjoncturelles, d'où, il est plus que nécessaire de diversifier l'économie congolaise. Et, La marche vers le développement, qui est le programme de gouvernement, donne une place de choix au tourisme et aux loisirs. « *La chute du baril nous amène aux fondamentaux de gestion. Donc, c'est une très bonne chose. Il nous faut impérativement faire un inventaire, un état des lieux si nous voulons aujourd'hui apporter dans le cadre de la diversification de l'économie notre apport* », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.



Mme la ministre entourée du maire de la communauté urbaine d'Oyo (à gauche) et du sous-préfet d'Oyo (à droite)

Elle a dénoncé ce qui constitue le goulot d'étranglement qui paralyse son secteur d'activités, notamment en ce qui concerne les taxes hôtelières. Le département de la Cuvette dans son ensemble à environ 430 à 500 chambres pour près de 50 hôtels et auberges. Les gestionnaires de ces hôtels savent très bien que les 10% de chambres sont reversés à l'Etat, mais ils ne payent pas les taxes hôtelières, excepté Pefaco hôtel Alima. Certains hôteliers qui payent les taxes n'ont pas d'agréments. Ils ont l'autorisation d'implanter délivrée par la mairie pour certains et non l'autorisation de mener l'activité hôtelière délivrée par le ministère du Tourisme. D'où, doré-

navant, ceux qui ne verseront pas ces taxes seront traduits devant les juridictions. Quant aux taxes relevant des loisirs, elles doivent être versées par chèque bancaire au Trésor public. La ministre du Tourisme et des loisirs a aussi déploré le fait qu'il y ait beaucoup de choses qui se font dans la clandestinité dans le département de la Cuvette. Il y en a qui travaillent depuis 15 ans en toute impunité. Elle a annoncé qu'un travail sera fait dans le cadre de la classification hôtelière et de sa catégorisation, avant d'inviter tous les opérateurs au respect des textes.

Un réseau mafieux mis à nu
Parlant de la rupture et la rigueur, la

ministre du Tourisme et des loisirs a annoncé à ses interlocuteurs qu'elle a interrompu une mauvaise gestion des taxes hôtelières organisée par ses collaborateurs. Ces derniers dilai-

daient des dizaines et des dizaines des millions de FCFA par mois. Ce qui aujourd'hui bénéficie à l'Etat. L'administrateur maire de la communauté urbaine d'Owando a loué la démarche pédagogique entreprise par la ministre du Tourisme et des loisirs qui à coup sûr, permettra la prise de conscience de tous les acteurs intervenants dans ce secteur, question de booster l'économie et surtout de garantir l'emploi des jeunes. Pour l'administrateur maire de la communauté urbaine d'Oyo, Jean Marie Ewengué, le département du tourisme et des loisirs connaîtra, un nouvel essor sous la dynamique impulsion d'Arlette Soudan-Nonault. « *Les*

Congolais aiment les loisirs mais s'intéressent très peu au tourisme qu'ils abandonnent aux étrangers, notamment aux occidentaux. Il suffit de le constater en se rendant au parc d'Odzala et de Conkouati, pour réaliser que les Congolais ne battent pas le record. Ils savent que les voyages instruisent, cependant, ils les pratiquent peu. Des pays tels le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, et tant d'autres comptent sur les recettes du tourisme et loisirs pour équilibrer leur budget. » Des échanges inter actifs dans un climat bon enfant ont permis à la ministre du Tourisme et des loisirs de préciser aux autorités préfectorales, administrateurs, société civile, leaders d'opinions, que sans eux, on ne peut pas parler de « destination Congo ».

« *Le tourisme aime l'espace propre, l'hygiène propre. Donc, il nous faut absolument changer notre logiciel mental... C'est pour cela que j'ai souhaité avoir dans cette salle, les leaders des partis politiques toutes obédiences confondues, parce que le tourisme n'a pas d'opposition. Il faut s'approprier le tourisme, parce que beaucoup des Congolais le méconnaissent. Et permettre une réelle implantation du tourisme effectif dans le département de la Cuvette. J'ai besoin de votre apport* », a-t-elle conclu.

Les Dépêches de Brazzaville

Les attractions de la zone nord fourniront un argument de vente unique sur le marché du tourisme mondial

La ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a profité de son séjour de travail dans le département de la Cuvette, pour expliquer aux acteurs concernés par son département, les choix et orientations stratégiques, retenus par le schéma directeur de développement durable du tourisme.

Les autorités politiques, responsables de l'administration publique, opérateurs économiques, directeurs des établissements hôteliers et responsables ou gérants des établissements du tourisme et des loisirs, notables, partis politiques de toutes obédiences, société civile et associations des femmes et des jeunes, des communautés urbaines d'Owando, d'Oyo et de Boundji, ont été édifiés sur les attractions touristiques de la zone nord. Attractions pour lesquelles, une fois intégrées à l'offre nationale, ces itinéraires fourniront un argument de vente unique sur le marché du tourisme mondial constamment à la recherche de nouveautés. Car,

à présent, la plupart des réseaux de voies navigables majeurs au monde accueillent des itinéraires touristiques à savoir : l'Amazone, le Mississippi, le Nil, le Rhin, le Yag Tsé, etc., le puissant fleuve Congo est le dernier à ne pas en offrir. Le gouvernement s'engage à rattraper ce manquement. En effet, depuis avril 2016, le ministère du Tourisme et des loisirs dispose dorénavant d'une stratégie nationale du secteur, élaborée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Le diagnostic fait lors de cette étude a permis d'avoir aujourd'hui la stratégie des loisirs.

C'est à ce titre que, la ministre, Arlette Soudan-Nonault, s'est inscrite dans le département de la Cuvette, dans une démarche pédagogique pour faire prendre conscience de l'impact que peuvent avoir les secteurs de tourisme et des loisirs dans le processus de diversification de l'économie, dont parmi les plus attendus, la création de l'emploi des jeunes.

Arlette Soudan-Nonault a dit à ses interlocuteurs que les choix et orientations stratégiques, retenues par le schéma directeur de développement durable du tourisme, ont pour objectifs de : désenclaver les départements, particulièrement la zone nord ; poursuivre le développement des produits et activités d'écotourisme qui soient conformes aux standards internationaux ; encourager le développement du tourisme domestique et stimuler la croissance des arrivées touristiques internationales

à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso ; réhabiliter les attractions et activités existantes ; positionner Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso comme portes d'entrées internationales pour la « destination Congo » ; améliorer le rôle de destination culturelle et de tourisme d'affaires au Congo en s'appuyant sur la zone de Brazzaville ; soutenir les pratiques de développement durable, en particulier celles concernant le littoral.

La zone nord riche en potentiels touristiques mais moins visitée

La zone nord a-t-elle expliqué, est présentée comme la moins visitée du pays, en dépit des attractions touristiques dont elle dispose. Ses principales attractions sont : les parcs nationaux d'Odzala-Kokoua, de Nouabalé-Ndoki et de Ntokou-Pikounda. Ajouté à cela, la rivière Sangha et ses affluents, le mémorial de Mbirou, l'ancienne Maison coloniale française de Ouesso, la réserve du Lac Télé. Il s'agit de diversifier et de compléter le profil de cette zone et de mettre en lumière l'importance de cette expérience auprès de la clientèle fréquentant les parcs nationaux.

Quant au deuxième axe basé sur le développement du potentiel touristique constitué par l'ensemble des cours d'eau, le gouvernement, a précisé la ministre du Tourisme et des loisirs, prend les mesures nécessaires pour réhabiliter les parcours prioritaires du réseau du fleuve Congo et ses affluents. Même si ce programme concerne l'ensemble du réseau, l'accent sera mis sur la réhabilitation de l'itinéraire fluvial Ouesso- Mossa-

ka- Brazzaville, pour les besoins de la croissance et de la diversification. L'axe Okoyo- Boundji- Oyo, situé sur le fleuve Alima, sera développé à cause de son importance liée au tourisme de mémoire.

Une politique des loisirs ambitieuse

La politique des loisirs qui est le deuxième secteur d'Arlette Soudan-Nonault sera orientée essentiellement vers : la création des industries de loisirs, pourvoyeuses d'emplois décents et durables à soutenir, à travers l'organisation du service public de l'industrie des loisirs, la formation de la pratique des activités de loisirs et l'animation efficace des centres et parc de loisirs existants ou à créer ; la généralisation de l'accès du plus grand nombre aux loisirs sains, à moindre coût et sécurisés ; la création de structures de formation qualifiante dans les métiers des loisirs ; la réalisation du diagnostic des loisirs. « *Tout ce programme se focalise autour des méthodes participatives entre les acteurs que vous êtes et mon ministère, pour une collaboration plus directe, plus franche. Il s'agit de travailler davantage pour la promotion du tourisme et des loisirs dans notre pays en y intégrant au centre l'homme, dans une nouvelle dimension, celle de la rupture avec les anti-valeurs, tel que prônée par le président de la République dans son discours d'investiture* », a déclaré Arlette Soudan Nonault, s'adressant aux acteurs du Tourisme et des loisirs de la Cuvette.

L.D.B.



Une attraction touristique au village Okô (adiac)

DU NOUVEAU SUR LA LIGNE POINTE-NOIRE / BRAZZAVILLE

2 ALLER-RETOURS / JOUR

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Heures Locales			
E7 101	✓	✓	✓	✓	✓	PNR	07:30	BZV	08:20
E7 102	✓	✓	✓	✓	✓	BZV	09:00	PNR	09:50
E7 103	✓	✓	✓	✓	✓	PNR	17:30	BZV	18:20
E7 104	✓	✓	✓	✓	✓	BZV	19:00	PNR	19:50

SÉCURITÉ

Nos vols sont exploités par une compagnie utilisant les règles les plus strictes au monde.

CONFORT

Nos passagers sont accueillis dans des terminaux VIP permettant des procédures rapides.

PONCTUALITÉ

Les avions engagés sont réservés à cette ligne. Aucun risque qu'ils accumulent du retard.



INFORMATION ET RÉSERVATIONS

06 945 70 04

www.equafight.com

Nous proposons des formules adaptables à vos besoins.

Nous consulter pour plus d'informations.

reservationpnr@equafight.com

Délégation en République du Congo

NMF - Unité de gestion du projet



En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un répertoire et cartographie des ONGs de Lutte Contre Le Sida, la Tuberculose et le Paludisme au Congo-Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

- Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme en sciences politiques, sciences économiques, santé publique, ou domaines connexes ;
- Expérience dans la rédaction de rapports et/ou d'évaluations pour des ONGs, organes publiques ou des agences des Nations-Unies ;
- Expérience dans des projets ou programmes impliquant des organisations de la société civile Congolaise ;
- Expérience en gestion de projet humanitaire ou de développement serait un atout ;
- Expérience dans les projets ou programmes de santé communautaire serait un atout ;
- Expérience dans les projets ou programmes de lutte contre le VIH ou la Tuberculose serait un atout ;
- Autonomie ;
- Rigueur ;
- Sens de l'initiative ;
- Excellentes capacités de synthèse ;

- Maîtrise des outils informatiques Word, PowerPoint, Internet, outils de cartographie ;
- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé).

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés ;
- Un chronogramme provisoire ;
- Un budget détaillé.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA

est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante :

secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un répertoire et cartographie des ONGs de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

• respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

• hod1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 03 février 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 13 janvier 2017

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet



COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prient toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard ce jeudi 19 janvier 2017, 18 heures délai de rigueur.

Nous rappelons que le stationnement est limité à la journée.

A compter du 20 janvier 2017, tous les véhicules stationnés plus de 24 heures seront systématiquement déplacés par les autorités de police et placés à la fourrière sous leur entière responsabilité.

La Mutuelle du personnel féminin des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale a organisé, le 14 janvier à Brazzaville, une collation en mémoire du commandant Eggi Bokale. Dans une ambiance festive, les dizaines de femme membres de ladite mutuelle ont dégusté et esquissé des pas de danse en souvenirs de l'illustre disparue. Deux poignants témoignages se sont fait entendre. Le capitaine Dassise Mboundou reconnaît qu'« elle était bien organisée et une bonne conseillère » par contre le commandant Béatrice Lekaka a réaffirmé : « Lors des festivités marquant l'indépendance du Congo on la confiait des lourdes tâches qu'elle assumait avec habilité ».

REMERCIEMENTS



AVIS DE VENTE

Particulier, Vend terrain avec immeubles bâtis, situé à Pointe-Noire, Quartier Grand Marché, prix intéressant, avec documents conformes, près de 1.000 m², terrain propice aux activités commerciales, tél 06 441 68 60 ou 05 378 90 65.

Villa R + 1 (étage) au plateau des 15 ans rue Louemé entre l'avenue des 16^e et Loutassi.

Prix 150 millions.

Contact : 01 600 22 42 / 05 512 63 21

PLATINUM POWER



Platinum Power et Congo Capital Entreprises développent le potentiel hydroélectrique du Congo

Platinum Power, opérateur dans le secteur de l'énergie, de l'eau et de l'environnement en Afrique, s'associe à la holding Congo Capital Entreprises pour le développement et la réalisation de projets hydroélectriques pour une capacité globale d'environ 500 MW. Ceux-ci permettront de répondre aux besoins énergétiques accrus de l'économie Congolaise – et notamment de son secteur minier –, de désenclaver et électrifier les régions concernées.

Une cérémonie de signature d'un protocole d'accord a eu lieu ce matin entre le consortium maroco-congolais et le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Monsieur Serge Blaise ZONIABA en présence de son excellence Monsieur Rachid AGASSIM Ambassadeur du Maroc à la République du Congo. Ledit protocole d'accord porte sur le développement et le financement des études de faisabilité, en vue de la réalisation desdits projets et leurs infrastructures associées, dans la vallée de la Louessé. Dans ce sens, le consortium sera accompagné par le bureau d'ingénierie suisse, Sarine Engineering, mandaté pour entreprendre les études de faisabilités des futurs aménagements.

Pour rappel, à l'issue du forum

Investir au Congo «ICB 2015» qui s'est tenu à Brazzaville du 19 au 21 novembre 2015, Congo Capital Entreprises, co-organisatrice dudit forum et désireuse d'accompagner l'Etat congolais dans le développement des sources de productions hydroélectriques, a signé un partenariat avec Platinum Power pour la construction des aménagements de production d'électricité et des infrastructures associées, conformément au code congolais de l'électricité qui fait mention de l'implication des partenaires privés dans le secteur.

« Nos différents échanges avec les responsables du secteur de l'énergie et de l'électricité nous ont permis de constater le potentiel hydroélectrique important du Congo. Ainsi, nous sommes heureux d'avoir formé un partenariat avec un groupe aussi solide que Congo Capital Entreprises pour le co-développement de projets en cascade, dans une des plus importantes vallées du pays » a souligné Mr. Omar BELMAMOUN, PDG de Platinum Power.

Platinum Power en bref

Platinum Power SA est un opérateur indépendant d'électricité panafricain spécialisé dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables. Véritable pionnier dans son secteur, Platinum

Power est présent au Maroc, en Côte d'Ivoire, et au Cameroun. Platinum Power est une société de droit marocain, dont l'actionnaire de référence est le fonds d'investissement américain Brookstone Partners. Dans le tour de table de Platinum Power figure également le fonds institutionnel PMEC qui compte parmi ses investisseurs l'Etat marocain, à travers la Caisse centrale de garantie, l'Etat allemand via la banque KfW, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement ainsi que d'autres investisseurs institutionnels marocains. Brookstone Partners, basé à New York, est présent sur le continent depuis sept ans via son entité africaine Brookstone Africa, première entité à avoir reçu le statut Casablanca Finance City au Maroc. Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://www.platinum-power.ma/>

Congo Capital Entreprises en bref

Congo Capital Entreprises, spécialisée dans le financement et la relance des secteurs industriel et agro-industriel, dans des activités de fourniture de services principalement aux entreprises, la recherche de partenariat, le négoce et l'étude de projets d'investissement, a signé avec le Gouvernement de la République du Congo, la reprise et la relance de 46 entreprises,



anciennement détenues par l'Etat, dans 6 secteurs stratégiques. Il s'agit là de la plus ambitieuse opération de redéploiement d'actifs de l'Etat en direction du secteur privé, qui a fait l'objet de la signature, en septembre 2015, d'un Protocole d'Accord entre l'Etat Congolais représenté par le Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du secteur privé et Congo Capital Entreprises.

Sarine Engineering en bref

Basée à Fribourg, Sarine Engineering SA est une société d'ingénierie filiale de l'opérateur énergétique suisse Groupe E, dont le parc de production, en propre et en participation, comprend des centrales hydroélectriques et thermiques qui produisent près de la moitié des 3 TWh annuels commercialisés. La société dessert un demi-million de personnes dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Berne.

Avec les sociétés du groupe, l'énergéticien propose une gamme complète de produits et de services dans des domaines aussi variés que les énergies renouvelables, le chauffage à distance, la distribution de gaz naturel, les installations électriques, l'efficacité énergétique, la mobilité électrique, l'ingénierie ou encore l'électroménager. Il emploie plus de 1400 collaborateurs et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de CHF 655 mio [EUR 591 mio]. Sarine Engineering dispose de toute l'expertise du Groupe E dans les différents corps de métiers cités. Groupe E est issu de la fusion des Entreprises Electriques Fribourgeoises et d'Electricité Neuchâteloise, deux entreprises plus que centenaires. La société est à l'origine du 1er barrage en béton d'Europe (Maugrauge, 1872) et du premier barrage voûte d'Europe (Montsalvens, 1920).



B.P.: 14537 Brazzaville
Tél: (+242) 05 075 90 31
06 081 41 99
Email: wcsactele@yahoo.fr



PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA RESERVE COMMUNAUTAIRE DU LAC TELE (PAGRCLT)



MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE CONGOLAISE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Agronome
Basé : Epéna

Afin de soutenir la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR), dans les localités situées dans et autour de la Réserve Communautaire du Lac Télé, le projet WCS LAC TELE recrute un agronome pour cette activité.

Il ou elle aura les principales responsabilités suivantes

- ✓ appuyer les acteurs concernés dans le cadre de l'exécution des activités ;
- ✓ contribuer à l'animation des groupements ou associations dans les différentes localités ;
- ✓ contribuer au renforcement des capacités des membres des groupements/associations retenus, notamment en matière d'organisation, de gestion et de techniques de production pour les agriculteurs
- ✓ veiller au respect des documents contractuels élaborés dans le cadre de l'exécution de ces activités ;
- ✓ veillent à la diffusion de l'information idoine sur les activités et leurs évolutions ;
- ✓ renforcer les contacts et échanges avec les divers acteurs concernés ;
- ✓ participer à l'élaboration et à l'exploitation des outils de communication et de suivi-évaluation ;
- ✓ contribuer à l'élaboration des rapports d'activités, notamment par la production de comptes rendus périodiques et de mission ;
- ✓ Créer une base de données fiable pour le bon suivi des activités.

Profil requis

- ✓ Diplôme supérieur (Bac + 3 minimum) dans les domaines suivants : agronomie (production végétale) ;
- ✓ Expérience professionnelle d'une année minimum dans la mise en œuvre des approches de développement rural ;
- ✓ Connaissance avérée de la problématique des filières agricoles ;
- ✓ Connaissances et expériences dans la filière cacao et cultures vivrières ;
- ✓ Fortes capacités d'organisation, d'encadrement, de soutien et d'appui aux initiatives locales ;
- ✓ Bonne capacité de supervision et de suivi dans une approche participative, communicative, pédagogique et itérative ;
- ✓ Capacité de diagnostic, d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et bureautique (Word, Excel, Internet, ...);
- ✓ Etre de nationalité congolaise ;
- ✓ Jouir d'une probité morale.
- ✓ Disponibilité immédiate.

Veillez envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de motivation au plus tard le 31 janvier 2017 aux adresses suivantes:

- Direction Départementale de l'ONEMO de la Likouala ;
- Direction WCS-Congo, Brazzaville, sise 151, Avenue du General de Gaulle) Marché plateau Centre-Ville;
- Base vie du Projet Lac Télé à Epéna.
- ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com

Seules les personnes dont les candidatures seront retenues prendront part à un entretien.

WCS Congo Program



B.P.: 14537 Brazzaville
Tél: (+242) 05 075 90 31
06 081 41 99
Email: wcsactele@yahoo.fr



PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA RESERVE COMMUNAUTAIRE DU LAC TELE (PAGRCLT)



MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE CONGOLAISE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Educateur
Basé : Epéna

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation environnement du projet d'Appui à la Gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé, la Coordination dudit Projet recrute, pour une période de 12 mois, avec possibilité de renouvellement un éducateur.

Il ou elle aura les principales responsabilités suivantes

- ✓ mener les activités de sensibilisation des populations au respect des règles de gestion de la faune ;
- ✓ vulgariser les lois et textes sur la faune et les aires protégées;
- ✓ concevoir les documents relatifs à l'éducation environnementale ;
- ✓ et, éventuellement, d'accomplir toute autre mission qui lui sera confiée par la Coordination.

Profil requis

- ✓ avoir au minimum un Bac + 3 en science sociale ou un diplôme équivalent ;
- ✓ avoir une expérience professionnelle minimum de deux (02) ans dans une structure œuvrant dans le secteur de la gestion de l'environnement ;
- ✓ bonne connaissance de l'outil informatique (modules Word, Excel et PowerPoint, au minimum) ;
- ✓ maîtrise du français, des langues locales (lingala) ;
- ✓ bonne aptitude à communiquer et capacité rédactionnelle ;
- ✓ rigueur ;
- ✓ être de nationalité congolaise ;
- ✓ Jouir d'une probité morale.

Veillez envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de motivation au plus tard le 31 janvier 2017 aux adresses suivantes:

- Direction Départementale de l'ONEMO de la Likouala ;
- Direction WCS-Congo, Brazzaville, sise 151, Avenue du General de Gaulle, Marché plateau Centre-Ville;
- Base vie du Projet Lac Télé à Epéna.
- ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com

Seules les personnes dont les candidatures seront retenues prendront part à un entretien.

WCS Congo Program



AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° FAO/FRCON/001/ /2017 DATE D'EMISSION : 18 JAN 2017
DATE DE CLOTURE : 31 JAN 2017

**PROJET D'INSCRIPTION DE LOGOS FAO ENCASTRES SUR
LE MUR DE LA CLOTURE DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO**

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active. Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre du renforcement de visibilité de sa Représentation, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour la fabrication et la fourniture de Logos FAO encastrés dans du verre, en trois pièces, et qui sera fixé au mur de la clôture du Bureau de sa Représentation selon les spécifications suivantes :

- 1-Inscription de Logos FAO dans une boîte vitrée avec vis.
- 2-Inscrire la dénomination du Logos FAO comme suit :

**FAO
Organisation des Nations Unies
Pour l'alimentation et l'agriculture**

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous pli fermé. Les offres devront être soumises à l'adresse

ci-dessous au plus tard le 31 JANVIER 2017 à 17h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes : Avis d'Appel d'Offres n FAO/FRCON/001/ /2017

Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle / B.P : 972 Brazzaville / Congo
Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo
Tél : 06 660 64 00 / Email : FAO-CG@fao.org .

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la

facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Délai d'exécution des travaux : Une semaine maximum après signature du bon de commande

5. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :
a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
3. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/>

enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/ Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

4. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

5. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

6. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature / d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

**La Représentation de la FAO Congo
Brazzaville.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°FAO/FRCON/002/ /2017 DATE D'EMISSION : 18 JAN 2017
DATE DE CLOTURE : 31 JAN 2017

**PROJET D'INSCRIPTION DES 8 (HUIT) OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE LIES A LA FAO AVEC DESSINS
SUR LE MUR DE LA CLOTURE DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO**

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre du renforcement de visibilité de sa Représentation, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour inscrire les Objectifs de Développement Durable liés à son mandat, accompagné du dessin de chaque objectif sur le mur de la clôture du Bureau de sa Représentation selon les spécifications suivantes :

- 1-Inscription des 8 (huit) Objectifs de Développement Durable liés au mandat de la FAO sur le mur de la clôture
- 2-Reproduire l'image qui accompagne chaque objectif

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous pli fermé.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 JANVIER 2017 à 17h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes : Avis d'Appel d'Offres n FAO/FRCON/001/ /2017

Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle / B.P : 972 Brazzaville / Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00 / Email : FAO-CG@fao.org .

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire

indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Délai d'exécution des travaux : Une semaine maximum après signature du bon de commande

5. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :
a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
3. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-regis->

ter-with-ungm/en/ Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

4. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

5. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

6. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature / d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

**La Représentation de la FAO Congo
Brazzaville.**

INTERVIEW

Paty Muangisa : «Le PPRD doit rester le plus grand parti du Congo à l'issue des élections à venir»

Muangisa Mangitukulu Paty est responsable de la coordination et de la stratégie au sein du comité du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), dans le Benelux (Belgique-Pays Bas-Luxembourg). Il assure que le PPRD Benelux travaille à monter une coordination de la diaspora d'Europe afin que les élections à venir aboutissent à la victoire du candidat président de la République que soutiendra le PPRD.

Les Dépêches de Brazzaville : L'actualité politique en RDC reste dominée par les tractations politiques pour la mise en place d'un nouveau gouvernement issu de l'accord du 31 décembre. Quelle lecture faites-vous de ces différentes tractations ? À quoi aura servi l'accord du 18 octobre et la nomination de Sammy Badibanga ?

Paty Muangisa : Je commence par la fin de votre question. L'accord du 18 octobre a servi à initier un dialogue voulu non seulement par tous les Congolais mais aussi par nos partenaires étrangers. Depuis Sun City, le président Kabila n'a ménagé aucun effort pour consolider la paix dans notre pays. Nous étions dans une zone de turbulences politiques et il fallait une solution responsable pour maintenir la cohésion nationale. Le chef de l'État a ainsi initié ces différents dialogues, en vue de trouver

des solutions politiques à la crise. Et si aujourd'hui il y a encore des tractations conduites par la conférence épiscopale, c'est tout à fait normal et légitime. Le chemin de la paix peut être long. Il faut rester ouvert, c'est en tout cas ce que veut le chef de l'État, afin de parvenir à une cohésion nationale sans faille. Les tractations actuelles ainsi que les précédentes ne visent qu'à achever la consolidation de la paix pour arriver à des élections apaisées et démocratiques. Nous avons le devoir citoyen de soutenir et de nous approprier ce processus.

LDB : La majorité présidentielle a récemment procédé au lancement de sa centrale électorale. De quelle manière le PPRD Benelux est-il impliqué dans cette centrale ? Quelles sont les activités que vous menez à ce niveau ?

PM : Par rapport au processus électoral, nous attendons encore des consignes claires de la part de notre secrétariat général. Le PPRD est un parti organisé et structuré. Mais à notre niveau, de manière assez informelle, nous réfléchissons déjà à monter une coordination de la diaspora d'Europe afin que les élections à venir aboutissent à la victoire du candidat président de la République que soutiendra le PPRD. Étant donné que la diaspora ne votera qu'à la présidentielle, nous pensons appuyer, le moment venu, nos différents candidats, afin que le PPRD reste le plus grand parti du Congo à l'issue des élections à venir.

LDB : Au PPRD, on parle de plus en plus d'« Ubuntu ». Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste ce concept ? Pourquoi le choix de ce nom ?

PM : je ne m'étendrai pas trop sur ce concept. Il vient d'être lancé par notre secrétaire général, Henri Mova Sakanyi. Nous sommes tous en phase de son intériorisation. Beaucoup de cafés politiques sont organisés actuellement à Kinshasa pour implémenter ce concept dans le chef des militants. Nous en ferons de même ici en Europe. Une brochure écrite par Mr Mova détaille les contours de ce concept. Mais, sachez qu'Ubuntu est une philosophie de vie qui glorifie l'individu au sein du groupe. Pour moi, ce concept reste une interpellation vivante aux jeunes pour placer l'intérêt de l'autre au cœur de toute action politique.

LDB : Quelles sont les activités que vous organisez au niveau du PPRD Benelux ?

PM : Au PPRD Benelux, nous travaillons pour permettre aux Congolais de se parler et de participer à la vie politique, sociale et économique de notre pays. Cela passe par l'organisation des conférences, des expositions, des soirées récréatives, etc. Même si nous vivons à l'étranger, nous voulons continuer à être des citoyens actifs pour notre pays. Nous sommes les maillons d'une chaîne qui est le PPRD et notre objectif est de favoriser le rayonnement du pro-

jet de société de notre parti où que nous soyons. Notre engagement sert grandement notre pays. Par nos rencontres avec les autres peuples, nous suscitons l'intérêt pour le Congo en véhiculant une image positive. Notre fonctionnement a permis, par exemple, à pousser des personnes qui ne connaissaient pas le Congo à le visiter et nous avons déjà eu des cas des personnes qui sont venues nous voir parce qu'elles souhaitaient investir chez nous. Là, nous les orientons vers les autorités attitrées.

LDB : Comment fonctionnez-vous au sein d'une communauté congolaise de la diaspora qui, on le sait, est en majorité opposée au pouvoir de Kinshasa ? Disposez-vous de beaucoup de membres ?

PM : Rien n'indique que la majorité des Congolais vivant ici est opposée à Kabila. À ma connaissance, aucune étude statistique n'a confirmé cette information. Mais je reconnais qu'il y a une frange des Congolais qui font beaucoup de bruit contre le Congo et certains pensent que c'est la majorité. Avec nos frères qui font tant de bruit, nous restons disposés à dialoguer afin de relever nos défis communs de manière civilisée. Nous nous réunissons fréquemment en comité et en assemblée générale comme pour toute représentation de parti politique pour discuter de l'actualité du pays et définir notre stratégie afin de rester en phase avec les autres structures du parti. En Europe, nous ne misons pas sur la quantité des

membres mais sur un effectif solide prêt à soutenir la vision du président Kabila pour le Congo.

LDB : Quelles sont les valeurs qui guident votre action politique ?

PM : Je suis un doctrinaire humaniste. Cela revient à dire que mes valeurs s'enracinent dans la doctrine de mon parti. Je me considère comme un patriote rénovateur doublé de beaucoup d'humanisme. Amoureux actif du Congo et des Congolais. Et comme les pères fondateurs de mon parti, je travaille pour la renaissance du Congo par la défense de ses intérêts tout en restant ouvert aux valeurs universelles. (Rires)

LDB : Quels sont vos projets en politique ?

PM : Difficile d'en avoir quand on appartient à un groupe, à une structure politique. Mes projets politiques s'inscrivent dans la vision collective dictée par le parti, par ses instances. Je reste le maillon d'une chaîne qui veut que le PPRD reste le parti le plus fort en RDC. Un parti qui continue à travailler pour asseoir la démocratie et consolider la paix. Nous sommes le pionnier de cette dynamique de démocratisation et de développement du Congo. Nous comptons le rester en présentant des candidats à tous les échelons du processus électoral. Je crois modestement qu'on ne peut construire une nation viable qu'avec des gens viables et le PPRD en regorge.

Patrick Ndungidi

ARRANGEMENT PARTICULIER

Le mode de désignation du Premier ministre divise

Les ultimes tractations relatives au document additif de l'accord politique conclu le 31 décembre butent essentiellement sur cette question, chaque camp s'en tenant à ses motivations.

Le chef de l'État, Joseph Kabila, devrait-il, par pure formalité, se contenter de nommer le Premier ministre que le Rassemblement lui a présenté sans avoir un mot à dire, ou mieux faire prévaloir son droit de veto que lui reconnaît la Constitution ? C'est autour de cette problématique qu'achoppent les discussions du centre interdiocésain censées reprendre ce 18 janvier après un moment de répit imposé par les deux journées de commémoration des héros nationaux, Patrice-E-Lumumba et Mzee Laurent Désiré Kabila. En tout, aucun de deux camps en présence (majorité et opposition) n'entend lâcher du lest dans cette querelle portant sur le mode de désignation du prochain Premier ministre. De sorte qu'aujourd'hui, c'est l'unique point qui bloque lorsqu'on sait que, sur les autres matières liées au format, à la composition et à la nomenclature du prochain gouvernement, les parties prenantes ont déjà proposé à qui de droit leurs contributions. Et apparemment, il n'y a pas forcément de divergences de vue autour de ces questions sur lesquelles le consensus s'est dégagé sans trop de problème.

Cela est loin d'être le cas pour la désignation du Premier ministre, l'opposition et la majorité n'émettant pas sur la même longueur d'ondes. Pour le Rassemblement, il faut s'en tenir à l'accord du 31 décembre qui est très clair à ce sujet. « Le

gouvernement de la République est dirigé par le Premier ministre présenté par l'opposition politique non signataire de l'Accord du 18 octobre 2016 (Rassemblement) et nommé par le président de la République conformément à l'article 78 de la Constitution », peut-on lire dans l'accord. Pour le Rassemblement, le droit que ledit accord lui confère de désigner un Premier ministre ne peut être remis en cause. L'on entend dire, du côté du Rassemblement, que « le gouvernement à venir et les institutions de la République tirent la source de leur légitimité de l'accord politique » et que cela suffit pour que le chef de l'État n'interfère plus dans le choix du Premier ministre. L'autre argument développé par le Rassemblement pour récuser le pouvoir discrétionnaire du président de la République dans la procédure de nomination du Premier ministre, c'est le fait qu'il a failli à sa mission constitutionnelle d'organiser les élections dans les délais. Et par conséquent, tranche l'opposition non signataire de l'accord du 18 octobre, « il ne peut plus sérieusement se prévaloir de ses prérogatives constitutionnelles ».

Cette façon de voir est balayée par la majorité présidentielle qui tient mordicus à voir son autorité morale exercer entièrement son droit de veto en usant de son pouvoir discrétionnaire dans le choix du Premier ministre. Pour la majorité présidentielle, le chef de l'État a son mot à dire dans ce processus d'autant plus qu'il ne peut travailler avec une personnalité incompatible. Dans une approche de gestion commune de la transition où les têtes de l'exécutif national sont appelées à collaborer, il va sans dire que l'avis du chef

de l'État sur la personne désignée s'impose. « La rationalité constitutionnelle procède du droit de veto reconnu au chef de l'État : cela implique que ce dernier a le droit de choisir qui il veut », argumente Alain André Atundu, porte-parole de la majorité présidentielle qui pense « qu'on ne peut pas chercher à imposer un choix au chef de l'État ». Voilà pour quoi, explique-t-il, sa famille politique a demandé au Rassemblement de proposer trois ou quatre noms, quitte à ce que le chef de l'État en choisisse un dans son pouvoir discrétionnaire.

Par ailleurs, il nous revient que la majorité présidentielle se préparerait à bloquer l'investiture du prochain gouvernement au cas où le Premier ministre ne serait pas un député. « Sans mot d'ordre de l'autorité morale de la majorité parlementaire, l'Assemblée nationale n'acceptera pas d'investir un Premier ministre non député national ou un Premier ministre invalidé par elle par peur légitime des représailles et de non-reconnaissance des droits constitutionnellement acquis des députés nationaux », a dit, sous le sceau de l'anonymat, un cadre de la mouvance présidentielle.

Jusqu'à-là, aucun compromis n'est trouvé sur cette question. Majorité et opposition ne parviennent pas à trouver la bonne formule qui satisfasse tout le monde. Ce qui fait dire à certaines langues que cette question relève plus d'un problème d'égo que devraient se départir Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi pour permettre à la République d'avancer à travers la mise en application de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Alain Diasso

ÉTUDE

La gouvernance dans le secteur hydroélectrique à la loupe

Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) et Resource Matters ont lancé un nouveau projet de recherche qui vise à examiner le processus contractuel, la gestion des barrages hydroélectriques et les liens avec le développement économique de la population congolaise.

Le projet va connaître une phase de recherche très active dans le secteur de l'hydroélectricité. Au-delà, il est prévu un appui technique et financier en faveur de trois organisations de la société civile congolaise pour leurs analyses sur la gestion des ressources énergétiques renouvelables, notamment hydroélectriques. Dès lors, une étape est en train d'être franchie avec l'appel d'offres pour le recrutement d'un chargé de projet dont la mission sera de coordonner un projet de recherche et de renforcement des capacités sur la gouvernance dans le secteur hydroélectrique. Il s'agit d'un poste opérationnel sur une durée de dix mois à Kinshasa (la base) avec des déplacements fréquents dans les provinces du pays. Pour rappel, le GEC fonctionne comme un projet de recherche pour comprendre les conflits qui affectent la population congolaise. Les recherches effectuées visent à approfondir le problème traité, en mobilisant le temps et ressources nécessaires. Quant à Resource Matters, il s'agit d'une organisation politique et économique qui se donne pour objectif de comprendre et de contribuer à la recherche d'une solution durable au paradoxe des ressources naturelles. Elle met en exergue le contraste entre les richesses naturelles et le manque de développement économique de la population.

Laurent Essolomwa

GOUVERNEMENT DE TRANSITION

L'opposition signataire de l'accord du 18 octobre revendique une place de choix

Cette opposition estime avoir fait beaucoup de concession allant jusqu'à laisser au Rassemblement la présidence du Conseil national de suivi de l'accord ainsi que le poste de Premier ministre et, par conséquent, mérite une meilleure rétribution.

Toutes les parties prenantes à l'accord du 31 décembre jouent leur va-tout pour s'aménager un espace dans la configuration du prochain gouvernement de transition. Il est question, de part et d'autre, de s'en tirer avec un maximum des postes en vue d'un meilleur positionnement, quitte à l'exploiter au mieux des intérêts de la composante. C'est dans cet état d'esprit que l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre de la Cité de l'Union africaine est montée au créneau pour réclamer, par le biais d'une déclaration politique, une place de choix à l'instar de la majorité présidentielle et du Rassemblement. En fait, cette frange de l'opposition conduite par Vital Kamerhe, chef de sa délégation au dialogue de la cité de l'UA, veut avoir voix au chapitre et refuse d'être traitée comme quantité négligeable.

Dans ce document signé conjointement par Vital Kamerhe, Steve Mbikayi et Mokonda Bonza, cette opposition estime avoir fait beaucoup de concession allant jusqu'à laisser au Rassemblement la présidence du Conseil national de suivi de l'Accord ainsi que le poste de Premier ministre pour faire avancer le processus. On ne peut donc pas ignorer la force politique que représente aujourd'hui l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre grâce à laquelle le compromis politique du 31 décembre a été rendu possible, explique-t-on. De ce fait, cette force politique milite pour que celui qui était co-moderateur de sa délégation aux travaux de la Cité de l'UA puisse avoir une place de choix dans la configuration institutionnelle de la transition.

« Une place de choix est réservée au premier et au deuxième de l'élection présidentielle de 2011, la tendance est d'oublier celui qui était troisième à cette élection, le comoderateur de la délégation de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre », peut-on lire dans le document. Sans ambages, les membres de cette opposition soutiennent Vital Kamerhe dont le parti, l'UNC, est la troisième force politique de l'Assemblée nationale. C'est du reste en vertu de son poids politique que l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre revendique quinze ministères dont trois vice-ministères pour être en phase avec ses aspirations.

A.D.

CAN 2017/ GROUPE C

La RDC plus réaliste que le Maroc

Entre livrer un super match à la brésilienne sur un fond de jeu bien campé avec des passes millimétrées sans résultat ou jouer le réalisme qui paie à la fin, les Léopards ont fait le bon choix.

Face à une équipe volontaire et joueuse dont le coach Hervé Renard est en quête d'un triplé avec trois sélections différentes dans une compétition qu'il connaît comme le fond de sa poche, il fallait y aller avec méthode pour ne pas se faire prendre. La bande à M'bark Bousoufa a, au cours d'une rencontre interdite aux cardiaques, imposé un défi physique et tactique aux Léopards qui avaient le droit d'y répondre. Certes les choix du coach Florent Ibenge ne sont pas toujours plausibles, mais il y a lieu de saluer l'esprit conquérant qu'il a réussi à imprimer à ses poulains restés solidaires et imperturbables dans une partie où l'initiative du jeu était plutôt marocaine avec une possession de balles au-delà de la moyenne.

Face à des joueurs comme Carcel, El Kadouri, Bouhaddouz très véloce et capables de tout faire avec le cuir, il fallait mettre en place un dispositif susceptible de leur empêcher de se mouvoir. D'où l'option défensive prise par le coach avec resserrement des lignes arrières, quitte à exploiter les occasions de contre. Les bases d'une domination des Lions de l'Atlas plus portés vers l'attaque dans un 4-4-2 étaient donc plantées. L'intensité que les Marocains ont imprimé au milieu de terrain a empêché toute construction de la part des Léopards dont les occasions de but étaient rarissimes. Ils ont subi le jeu et ont été moins performants dans la récupération et la relance. Que des déchets techniques alignés dans une première période où les fauves congolais ont été carré-

ment réduits à l'expectative, attaquants et médiateurs jouant aux abonnés absents.

Dans une telle configuration où tout le monde était censé défendre, sans un métronome pouvant alimenter l'attaque (un statut que Remy Mulumba n'a pas su défendre), Cédric Bakambu esseulé et mal servi, ne pouvait qu'être l'ombre de lui-même. Grâce à une paire défensive Nzakwani-Tisserand de grand jour, la RDC est passée à côté d'une hécatombe qui aurait pu se dessiner dès les premiers instants du match avec ce tir sur la barre transversale ! Heureusement, le bon Dieu avait choisi son camp ! Au fil du match, le doute a commencé à gagner les joueurs marocains, harassés de ne pas trouver la faille. Requinqués en deuxième période, plus tranchants, agressifs et incisifs dans les duels, les Léopards ont pris, par intermittence, l'ascendance sur leur adversaire jusqu'à marquer le but libérateur dans leur rare temps fort.

Au-delà de tout, ce match gagné sur le fil (1-0) par la RDC devrait, de l'avis des experts, être négocié dans une telle configuration tactique avec un classement répondant au profil de l'adversaire. Le plus important, c'est que les Léopards ont engrangé leurs trois premiers points qui les propulsent en tête de leur groupe et réussi à relever la pression des Congolais plutôt contrariés par le dernier épisode de « primes » qui, Dieu merci, n'a pas influé sur leur moral. Les matchs se jouent et ne se ressemblent pas. D'aucuns parient que le 20 janvier contre la Côte d'Ivoire, les poulains de Florent Ibenge vont jouer libérés et vont gratifier la République d'une « victoire avec manière ».

Alain Diasso

DÉCRISPATION POLITIQUE

L'opposant Roger Lumbala de retour à Kinshasa

Après plusieurs mois passés en exil en Europe, le président du Rassemblement congolais pour la démocratie-nationaliste (RCD-N) a déclaré soutenir l'accord du centre interdiocésain, signé le 31 décembre sous la médiation de la Céncó grâce auquel il est revenu en homme libre dans son pays.

Le coup de gueule de l'épiscopat catholique qui s'est inquiété vendredi dernier du retard pris dans la libération des prisonniers politiques et d'opinion dont les cas avaient été positivement examinés dans le cadre des pourparlers directs opposition-majorité organisés sous sa médiation, a contribué à accélérer les choses. Un des bénéficiaires des mesures d'abandon des poursuites par la justice prises au nom de la décrispation du climat politique, à savoir Roger Lumbala, traînait encore à gagner Kinshasa alors que les conditions de son accueil étaient presque réunies. Après avoir rempli toutes les formalités administratives qui avaient pris plus de temps que prévu, le leader du Rassemblement congolais pour la démocratie nationale (RCD-N) est finalement rentré à Kinshasa le dimanche 15 janvier à bord d'un régulier de la compagnie Ethiopian airlines.

L'effervescence était totale parmi les militants et cadres de ce parti d'opposition, contents de revoir leur président après plusieurs mois passés en exil en Europe. Les premiers mots de Roger Lumbala à sa descente d'avion étaient de satisfaction et surtout de soutien à l'accord du 31 décembre obtenu au forceps par la classe politique congolaise sous la houlette de la Conférence épiscopale nationale du Congo. En fait, il doit tout à cet accord politique grâce auquel il regagne le pays avec, en sus, un sentiment de gratitude envers le Rassemblement qui, lors des pourparlers, avait présenté « sept cas emblématiques » de prisonniers politiques et d'opinion dont il attendait la libération. Dans le lot, quatre cas - dont celui de Roger Lumbala - requerraient une libération immédiate après abandon des poursuites par la justice tel que décidé par les parties prenantes.

« C'est un sentiment de satisfaction de retrouver mon épouse et mes enfants et retrouver le pays pour lequel j'ai sacrifié toute ma jeunesse et toute ma vie. Si je suis là, c'est pour le dialogue », a déclaré à chaud Roger Lumbala qui, comme par le passé, continue à faire allégeance à Étienne Tshisekedi qu'il considère comme un parrain politique. Il a déclaré ne pas s'imaginer être absent dans un dialogue où le président du comité de sage du Rassemblement prend part.

Pour mémoire, le président du RCD-N, accusé de « haute trahison » et de complicité avec la rébellion du mouvement M23, a quitté Kinshasa depuis 2012 pour s'exiler en Europe. Candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2006, son mandat de député avait été invalidé pour absences répétées alors que sa présence avait été signalée en Ouganda et au Rwanda.

A.D.

NORD-KIVU

Les ex-rebelles du M23 de nouveau actifs

Alertant l'opinion intérieure le 15 janvier par le biais d'un point de presse tenu à Goma, le gouverneur du Nord-Kivu a indiqué que des ex-rebelles du M23 réorganisés à partir de l'Ouganda seraient en route en direction de la RDC avec armes et munitions pour une attaque généralisée. Ce que dément le gouvernement ougandais.

Alors qu'on pensait que le Mouvement du 23 mars (M23) avait enterré définitivement la hache de guerre après avoir été défait en novembre 2013 par les Fardc et renoncé officiellement à la rébellion armée à la faveur de la signature des déclarations de Nairobi, les récents bruits de bottes entendus à l'est du pays laissent entrevoir une possible régénérescence de ce groupe armé. Les ex-rebelles du M23 qui, entre-temps, se sont réorganisés, planifieraient une nouvelle attaque de la RDC, à en croire l'autorité provinciale du Nord-Kivu qui a été la première personne à sonner l'alerte. En effet, tout est parti d'un point de presse tenu à Goma par le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, dans lequel il a annoncé l'incursion armée des rebelles du M23 en RDC à partir des localités de Bunagana et Ishashae, territoire de Rutshuru. Partis de l'Ouganda dans la nuit du 14 au 15 janvier avec armes et munitions, à l'en croire, ces rebelles auraient fait mouvement vers la localité frontalière de Bunagana (située à 70 km au nord-est de Goma) avec l'objectif déclaré de lancer une attaque généralisée en RDC. Une information confirmée plus tard par le ministre de la Communication et Médias et Porte-parole du gouvernement qui parle de près de trois cents éléments armés se revendiquant du M23, lesquels éléments ont tenté une incursion armée avant d'être harponnés par les forces de défense et de sécurité de la RDC qui avaient pris position au niveau de la localité d'Ishasha. « Certains de ces rebelles ont déjà été arrêtés, d'autres continuent à résister, l'armée est en train de s'occuper d'eux comme il se doit (...) L'ordre a été donné aux forces armées de ne leur laisser aucune chance d'insécuriser les citoyens et les biens de la RDC », a déclaré l'officiel congolais.

Dans les rangs des unités de la 34e région militaire des Fardc, la détermination à faire face à cette rébellion en gestation est manifeste. Tout celui qui oserait troubler la quiétude de la population congolaise est censé

trouver sur sa route une armée congolaise aguerrie et prête à défendre l'intégrité territoriale au prix du sang. C'est dans cet état d'esprit que les Fardc ont empêché les rebelles du M23 dans leur progression, indiquent des sources militaires. Sur le front diplomatique, la RDC s'est employée à saisir le mécanisme de vérification de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs pour certifier les allégations d'incursion armée sur son sol par les rebelles du M23.

Sur la même lancée, Kinshasa a déclaré attendre des éclaircissements de Kampala appelé à s'expliquer comment ces ex-combattants censés être cantonnés dans un camp des réfugiés en territoire ougandais puissent se retrouver à l'air libre au point d'agiter le spectre d'une nouvelle rébellion armée en RDC. Bien plus, Kinshasa s'étonne que Sultani Makenga, l'ancien chef rebelle du M23, se retrouve à la tête de cette nouvelle aventure lui qui était censé, avec les autres cadres de cette rébellion, être en résidence surveillée ! Dans certains milieux en RDC, on ne se fait plus d'illusion, convaincus que l'Ouganda tirerait les ficelles dans ce rebondissement de l'épisode M23 pour avoir permis au M23 de se réorganiser à partir de son sol. Des accusations que le gouvernement ougandais rejette avec la dernière énergie. Dans une déclaration publiée le 16 janvier, le ministre ougandais des Affaires étrangères a démenti une quelconque incursion des combattants M23 dans la localité d'Ishasha au Nord-Kivu.

Oryem Okelo est d'avis que le gouvernement congolais tente, à travers cette histoire cousue de fil blanc, de trouver des prétextes pour détourner l'attention de l'opinion sur la crise politique actuelle en RDC. « Nous savons qu'il y a des problèmes à Kinshasa mais ils ne doivent pas avancer l'Ouganda comme prétexte », a-t-il déclaré. Pour rappel, le M23, la toute dernière rébellion tutsie soutenue par le Rwanda et l'Ouganda dans l'est de la RDC depuis la fin de la deuxième guerre du Congo (1998-2003), a été défait en novembre 2013 après dix-huit mois de guerre au Nord-Kivu.

Le mouvement a confirmé en décembre 2013 son renoncement à la rébellion lors de la signature des déclarations de Nairobi par lesquelles il avait formellement, avec le gouvernement congolais, enterré la hache de guerre. Dossier à suivre.

A.D.

ENTREPRENEURIAT ET PÉTITS MÉTIERS

La première vague des bénéficiaires du PDCE reçoit les attestations de fin de formation

La cérémonie de remise des attestations de fin formation à la première vague du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a eu lieu, le 17 janvier, au CEFA de la maintenance industrielle de Pointe-Noire, en présence de Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et de plusieurs autres autorités du département et de la ville.

Cinq cent quatre apprenants dont deux cent onze jeunes filles vulnérables ont reçu des autorités des attestations de fin de formation sanctionnant les différentes activités de formation reçues auprès des prestataires de formations, des formateurs et des maîtres artisans.

Les activités de formation qui ont démarré en mi-décembre 2015 à Pointe-Noire concernent la sous-composante 1.1 : formation professionnelle, insertion professionnelle appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables qui a placé cent cinquante-quatre jeunes en formation à Don Bosco dans les filières de mécanique générale, soudure, mécanique automobile, électricité bâtiment et menuiserie. Cent trente-huit jeunes ont terminé la formation. Dix-huit n'ont malheureusement pas pu aller au bout pour des raisons diverses.

Trente-trois apprenants ont été reçus au CEFA automobile pour une durée de six mois de formation. Tous les jeunes ont été pla-



Le ministre Nicéphore Fila Saint Eudes remettant les diplômes aux apprenants

cés en stage dans les entreprises de la place pendant trois mois. La sous-composante 1.2 Formation professionnelle pour les micro-entrepreneurs, quant à elle, a formé par vagues successives deux cent cinquante-sept jeunes micro-entrepreneurs dans le domaine de la gestion des affaires. Des formations assurées par les prestataires sélectionnés, à savoir l'APNI, IECD et DMI Consultants. S'agissant de la sous-composante 1.3 dédié à l'apprentissage et à l'alphabetisation fonctionnelle, cent quarante-huit jeunes adolescents de 16 à 19 ans ont été placés en apprentissage auprès des maîtres artisans pour une durée de 12 mois dans les filières de couture,

pâtisserie, soudure, mécanique automobile et menuiserie. « Le PDCE a pris en charge tous les frais de formation des jeunes. Une prime de transport a été versée hebdomadairement aux jeunes de la sous-composante 1.1 et 1.3. Une police d'assurance a été souscrite pour chaque apprenant. Des tenues de travail et de l'équipement de protection individuelle ont été dotés aux apprenants par le PDCE. Le PDCE a appuyé les prestataires de formation et maîtres artisans par l'acquisition d'un équipement indispensable à la formation », s'est félicité Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du projet qui a, cependant, regretté

le taux de décrochage des jeunes pour des raisons diverses qui varie de 15 à 20 %.

En remerciant tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet, le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint Eudes a dit : « Ce projet occupe une place de choix dans les priorités du gouvernement de la République en matière de formation qualifiante. C'est l'une des pistes de solutions à l'épineuse question du chômage des jeunes. C'est donc par ce projet et d'autres qui lui sont similaires que le gouvernement entend de façon durable régler la question de l'employabilité des jeunes. Aux jeunes qui ont eu la chance d'avoir été

formés et mis en stage d'apprentissage de se lancer effectivement avec l'appui des prestataires de formation, à la recherche active de l'emploi et à l'entrepreneuriat. Aux micro-entrepreneurs qui constituent le vivier de la diversification de l'économie de mettre à profit dans leurs activités respectives toutes les connaissances acquises en matière de gestion d'affaires afin d'accroître la productivité et être compétitif. Quant aux prestataires de formations, aux formateurs ainsi qu'aux maîtres artisans, ils seront jugés par la qualité des produits qu'ils ont eu à former et à placer sur le marché du travail ». Et le ministre de les rassurer que le gouvernement de la République ne ménagera aucun effort pour mettre à leur disposition toutes les conditions nécessaires pour un meilleur apprentissage des jeunes. Le PDCE financé à hauteur de 16 milliards de FCFA par le gouvernement congolais et la Banque mondiale a pour objectif de faire acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être ainsi que le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat à 15 000 jeunes vulnérables vivant en zones urbaines et périurbaines à Brazzaville et Pointe-Noire afin de les former dans divers métiers et d'améliorer leur insertion professionnelle. Le gouvernement de la République a l'ambition d'augmenter l'effectif des bénéficiaires et d'étendre ce projet sur l'ensemble des départements du pays.

Hervé Brice Mampouya

La ville océane abritera une convention internationale d'affaires

La première édition de la convention dénommée Lisanga se déroulera dans la capitale économique de la République du Congo du 12 au 14 juin prochains. L'évènement est organisé par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe Noire en partenariat avec des organisations patronales.

Destinée aux entreprises d'Afrique, d'Europe mais aussi celles d'autres pays qui s'intéressent au continent africain, la convention internationale d'affaires Lisanga est une occasion pour les dirigeants et responsables des entreprises de tisser entre eux des liens, des relations de collaboration et de partenariats d'affaires en vue de leur développement.

L'activité entre dans le cadre de la promotion de l'économie nationale, comme l'a indiqué Didier Sylvestre Mavouenzela, président du CCIAM : « Le projet Lisanga nous permet de remplir l'une de nos missions qui consiste à promouvoir l'économie congolaise que nous faisons à travers les missions commerciales que nous organisons ou auxquelles nous participons. Nous avons choisi de faire Lisanga qui est une mission commerciale qui va regrouper les entreprises africaines et européennes autour de leurs compétences, leur savoir-faire pour susciter des partenariats



Une vue de la Chambre de commerce de Pointe-Noire

d'affaires. Cette convention est en fait une réponse à la convention Afrique-Europe à laquelle nous avons participé en juin dernier». Lisanga est organisé en partenariat avec les organisations patronales soucieuses de proposer des solutions adaptées au développement des entreprises de leurs

pays et territoires. L'évènement donne la possibilité aux entreprises congolaises de rencontrer sur place des potentiels partenaires et fournisseurs, une occasion que Didier Sylvestre Mavouenzela les appelle à saisir : « Notre souhait est que les entreprises congolaises se mobilisent pour

participer à cette activité parce qu'elle a été mise en place d'abord pour elles, afin de leur permettre d'en tirer profit». Le nombre d'entreprises participantes étant limité à 200 pour la première édition de Lisanga, le président de la CCIAM a souhaité que les entreprises congolaises soient majoritaires. Donnant les raisons du choix du nom «Lisanga» donné à la convention, Didier Sylvestre Mavouenzela a expliqué : « Nous avons voulu donner un nom commercial à l'évènement et une identité locale. C'est pourquoi nous avons choisi un nom congolais qui est Lisanga, mot en langue lingala qui veut dire regroupement, mot qui exprime l'idée de se réunir pour avancer».

Pour en savoir plus sur la convention, les entreprises intéressées peuvent contacter la Chambre de commerce de Pointe-Noire ou aller sur le site : www.lisanga.net.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FRANCE

Les sons vibratoires de Shabaaz au Festival « Afrique en scène », à Boulogne-Billancourt

Pour la deuxième semaine du Festival Afrique sur scène, la *sanza*, nommée aussi *kalimba* ou *piano à pouces*, résonnera dans l'amphithéâtre Landowski au rythme des mélodies de la musique et des contes de l'artiste Shabaaz.

Les activités culturelles se poursuivent à l'Espace Landowski, dans le cadre du Festival Afrique en scène. Depuis le 7 janvier, Boulogne-Billancourt baigne dans la vision des Peintres, écrivains, musiciens, danseurs, conteurs, tous porteurs de la magie de la terre-mère, ce berceau de l'humanité qu'est l'Afrique.

La samedi 21 janvier, à la veille de la rencontre avec Marguerite Abouet, auteure de la BD Aya de Yopougon, le griot Shabaaz se produira sur scène avec son instrument, typiquement de l'Afrique subsaharienne, composé d'un clavier de lames dont il a la maîtrise, ses accords résonnant au rythme mélodique de ses contes.

De cet instrument né 1000 ans avant J.C., Shabaaz coulisse les lamelles au point d'en produire des gammes restituant une résonnance manifestement proche de la magie. A sa manière, le griot



des temps modernes a su adapter les sons traditionnels qui se projettent désormais subtilement dans des sonorités actuelles, reflet du mélange de ses racines congolaises et de son quotidien urbain.

C'est cet univers que l'on retrouve dans ses derniers albums « Entre Béton & Baobab », sorti en 2012, et « Roots Projectile », sorti en 2014, qui s'inscrivent dans cette voie, « ce pont, ce trait d'union entre deux mondes, deux rives, deux vies ! », aime-t-il préciser.

« C'est une chance d'écrire, c'est exister, c'est une forme de liberté.

L'enfant, quand il naît, on attend qu'il parle. Parler, c'est contrôler le silence. La parole et l'écriture délivrent et sont une arme aussi. Je suis juste le témoin d'une époque où les gens veulent qu'on arrête de rêver », confiait Shabaaz dans une interview au journal de Lille, ville de sa résidence en France.

Sur fonds musicaux appropriés, des mots, des contes : de quoi venir entrer en transe pour un réchauffement garanti à l'Espace Landowski le samedi 21 janvier à 15 h 30.

Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

« L'envers d'un silence » au rendez-vous à l'IFC

La comédienne et slameuse congolaise Mariusca Moukengue va jouer, le 20 janvier à l'Institut français du Congo (IFC), sa pièce de théâtre intitulée « l'envers d'un silence ». Cette pièce peint les différents maux observés dans notre société.

Cette pièce met en lumière le conflit de l'homme et sa conscience, combat confronté de la réalité d'une société en pleine mutation. Un quotidien dans lequel les rumeurs courent plus vite que la quiétude commune. Un conflit de mots et d'émotions s'installe quand le corps et la raison ne regardent pas la vie du même oeil.



« L'envers d'un silence » nous incite à nous mettre devant ce miroir que nous avons brisé de nos propres mains. Autrui est l'enfer de mon paradis ! Quand la respiration dépend de l'oxygène venant d'autres poumons, l'existence s'étouffe et la survie de l'âme ne dépendra ni du vide ni du chaos.

« L'envers du silence » est un spectacle de choses que l'on ne dit pas en

public par peur de représailles ou par peur d'être mal vu par les autres. C'est une confession personnelle, une parole qui se dévoile », indique la comédienne.

Mariusca Moukengue est étudiante à l'université Marien-Ngouabi. Elle est l'une des trois gagnants de la scène tremplin slam qui a eu lieu en juillet dernier à l'Institut français du Congo. La jeune slameuse a commencé le théâtre en 2007 en classe de première. En 2011, Mariusca se lance dans le théâtre professionnel dans la compagnie « Nsana ».

La comédienne est en résidence de création aux ateliers Sahm dans le cadre de la réalisation de sa pièce de théâtre. « L'envers du silence » a été jouée à la 13e édition du Festival international Mantsina sur scène, le 12 décembre 2016, à Brazzaville.

Rosalie Bindika

LITIGES SPORTIFS

La Ccas déclare irrecevable la plainte contre la Fecohand et le ministère

Candidat à la vice-présidence, Opélé Oborobeya avait porté plainte contre la Fédération congolaise de handball (Fecohand) et le ministère des Sports et de l'éducation physique pour irrégularités lors du scrutin ayant porté Jean Claude Ibovi à la tête de la fédération. La Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) saisie pour trancher le litige a juridiquement estimé que le dossier était irrecevable.

« (...) Il y a lieu de remarquer qu'entre le jour de l'élection et celui du dépôt de la présente requête, il s'est écoulé deux mois et huit jours. (...) Les délais les plus communément admis en matière d'annulation des actes administratifs et classiques étant de deux mois, il y a lieu d'appliquer ce délai à la présente matière qui par son objet tend à faire obtenir par le requérant l'annulation d'une décision émanant d'un organe délibérant d'une association en l'occurrence une assemblée générale », a indiqué le président de la Ccas, Corneille Moukala Moukoko, prononçant l'irrecevabilité de la requête d'Opélé Oborobeya.

En réalité, comme l'a d'ailleurs souligné Corneille Moukala Moukoko, le règlement de l'arbitrage de la Ccas ne prévoit pas de délai pour sa saisine en matière d'élection dans les différentes associations ni dans aucune autre matière. Seulement selon lui, il serait spécieux de ne pas renfermer les différentes contestations déjà nées ou à naître en matière de sport dans des délais assez raisonnables comme cela se passe dans toutes les procédures juridiques et judiciaires règlementées. La démarche adoptée pour décider sur ce litige relève du principe d'interprétation analogique reconnu à toute juridiction lorsque les textes sur lesquels elle doit s'appuyer pour prendre une décision ne lui offrent pas la lecture claire constituant un obstacle majeur à sa fonction essentielle, celle de dire le droit.

Source du problème...

L'assemblée générale électorale de la Feco-

hand s'est tenue le 28 octobre 2016. La requête demandant l'annulation de l'élection a été déposée le 3 janvier 2017. D'où son irrecevabilité. Pourtant, la Ccas a tenu une audience lui ayant permis d'entendre les avocats des deux parties suivant le principe du contradictoire avant de prononcer sa décision. A en croire le requérant avant la tenue de l'élection, le corps électoral a été modifié pour fausser le résultat final. De 40 on est passé à 36 puis 33 votants. Le ministère des Sports et de l'éducation physique serait impliqué dans ce processus, toujours selon le requérant. La partie opposée (le défendeur) a riposté en expliquant, entre autres que le président élu de la Fecohand Jean Claude Ibovi ne pouvait pas modifier le corps en vue de biaiser le résultat final. « Ces genres de manipulation sont souvent faits par des présidents sortants ou sortis pour placer un éventuel successeur à défaut de succéder à lui-même. Ce qui n'est pas le cas de Jean Claude Ibovi », a souligné Me Emmanuel Oko.

La décision de la Ccas vient mettre fin au litige qui semblait déchirer la grande famille du handball congolais. « Ceux qui ne sont pas contents de la décision rendue doivent aller au Tribunal Arbitral de Lausanne en Suisse », a rappelé Corneille Moukala Moukoko.

Dans une conférence de presse tenue à Brazzaville, Jean Claude Ibovi, a salué la décision de la Ccas. « Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir cette légitimité des urnes par rapport à la décision de la Ccas rendue par de brillants magistrats, reconnus pour leur intégrité morale et qui savent dire le droit en confirmant notre brillante élection », a-t-il dit s'adressant à ceux qu'il considère comme détracteurs. Désormais, les acteurs sportifs qui voudraient saisir la Ccas pour régler tel ou tel litige doivent tenir compte du temps car après avoir dépassé les délais requis, l'irrecevabilité peut frapper même celui qui est censé avoir raison à bien des égards.

R.N.M.

HANDBALL

Jean Claude Ibovi s'imprègne du plan stratégique de développement de la discipline

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), Jean Claude Ibovi, a réceptionné le document final sur le cadre stratégique pour le développement du handball congolais. Il ne reste plus que sa mise en œuvre qui, selon lui, ne saurait tarder.

Jean Claude Ibovi voudrait redonner au handball congolais ses lettres de noblesse. Pour ce faire, il avait mis en place une commission chargée d'harmoniser le projet « Excellence et handball » après avoir exposé aux responsables de la Fédération internationale de handball sa vision pour l'olympiade 2017-2020. Le projet repose sur deux grands axes. Le premier est la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations seniors hommes dénommée Denis Sassou N'Guesso, en janvier 2018. Aussi, la Coupe d'Afrique des Nations seniors dames Edith Lucie Bongo Ondimba, en décembre de la même année à Brazzaville. Il y a, par ailleurs, la formation et la réforme des compétitions.

« A travers ce document, vous donnez à la Fédération congolaise de handball les bases d'une action efficace (...), en vue de la rénovation de notre handball longtemps demeuré à



Jean Claude Ibovi (DR)

jouer les seconds rôles », a déclaré Jean Claude Ibovi, s'adressant aux lecteurs congolais de la Confédération africaine de la discipline.

A en croire le président de la Fecohand, le bureau exécutif fera preuve de réactivité et d'obstination, pour prendre les mesures des enjeux, surmonter les échecs et rassembler les handballeurs congolais autour de ce projet. « J'en appelle à un grand réarmement de chacun de nous face aux échéances qui nous attendent. Nous repenser l'avenir pour réorienter la voie à suivre ou pour définir les nouvelles ambitions », a-t-il dit, soulignant que chacun où il se trouve doit s'approprier le projet mis en place : sportifs, dirigeants, spon-

sors, gouvernants...

Par ailleurs, Jean Claude Ibovi a attiré l'attention de ceux qui, selon lui, rament à contre-courant au moment où le bureau exécutif qu'il dirige se concentre à asseoir le handball congolais. Il souhaite que tous les acteurs de cette discipline puisse travailler ensemble pour relever les défis du handball moderne. « Nous devons conjuguer nos efforts pour honorer positivement la mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba en 2018 », a déclaré le président de la Fecohand d'autant plus que la CAN seniors dames de l'année prochaine est dédiée à cette dernière. Il faut de la rigueur, de la discipline pour y parvenir, a rappelé Jean Claude Ibovi.

Rominique Nerplat Makaya